





BRILL

Arabica 56 (2009) 315-359



brill.nl/arab

Notes et documents sur la ponctuation dans les manuscrits arabes*

Mustapha Jaouhari
Université Bordeaux 3

Abstract
S'il n'est pas encore possible, dans l'état actuel de la recherche, de donner précisément une vue d'ensemble des signes de ponctuation employés dans les manuscrits en écriture arabe, ni de proposer au lecteur une étude systématique (dans le temps et l'espace) des diverses pratiques qui s'y rattachent, le présent article tâchera néanmoins de présenter quelques observations générales à partir des documents consultés par l'auteur. Nous n'aborderons pas ici les fonctions liées à l'écriture arabe (ponctuations diacritique, vocalique, orthoépique et ponctuation de variantes de lecture coranique). C'est une autre catégorie, à savoir les *fawāṣil* – ces signes marquant la séparation des versets coraniques, des hadiths ou des énoncés profanes – que nous consacrerons les pages qui suivent. Laissant de côté les ponctuations métriques et oratoires, nous nous limiterons à celles de l'écrit en prose. Frontières entre des discours autonomes, elles bornent des *périodes*. N'ayant pas fait l'objet d'un enseignement formalisé ou institutionnalisé, elles relèvent alors plus du procédé que du système.

Keywords
arabe, écrit, *fawāṣil*, manuscrits, paléographie, papyrus, période, ponctuation

Introduction

La ponctuation dans un système graphique donné est l'emploi d'un certain nombre de signes, homogènes ou non, séparant les unités du discours dont la longueur est variable pour mieux organiser la parole écrite. La ponctuation est donc une partie intime de l'écriture et du texte. L'étude de son histoire, quel qu'en soit le support écrit (pierre, bois, os, toile, ostracon, parchemin, papyrus, papier etc.), relève de la paléographie. Le lecteur averti d'un manuscrit ancien comme l'éditeur méticuleux de textes arabes médiévaux ne peut

* Nous tenons ici à remercier vivement A.-Ch. Binebine, F. Déroche et A. Gacek qui ont accepté de lire une version de ce travail et nous ont fait très aimablement part de leurs remarques et suggestions.

DOI: 10.1163/057053909X12475581297443

manquer de remarquer, dans le cas de manuscrits pourvus d'une ponctuation, que cette dernière est déconcertante, qu'elle peut, pour un même texte, varier d'une copie à l'autre, et que, dans un bon nombre de copies, elle n'apparaît qu'en début de texte; certains manuscrits n'emploient des signes de ponctuation qu'intempestivement, d'autres emploient constamment un même signe pour indiquer la même chose alors que d'autres encore en emploient plusieurs à la fois. C'est dire que l'usage de ces signes, trop flottant au goût d'un moderne, va de pair avec les pratiques et les habitudes d'une culture de l'écriture ayant ses propres normes et valeurs, qui sont différentes des conventions modernes. Mais c'est dire aussi combien sont nombreuses et complexes les pratiques de la ponctuation arabe médiévale et que leur analyse à partir d'un nombre restreint de manuscrits ponctués demeure insuffisante. Dans l'état actuel de nos recherches et en l'absence d'un recensement global des manuscrits ponctués, il est impossible de décrire précisément l'ensemble des signes de ponctuation employés dans les manuscrits en écriture arabe, d'expliquer leur diversité et de proposer une typologie raisonnée des ponctuations observées. Enfin, faute de « *répertoire systématique des manuscrits datés* »[1] et éventuellement localisés, susceptibles de nous servir de base pour étudier l'évolution des pratiques de cette ponctuation et leurs probables spécificités régionales, le fonctionnement et la logique de ces signes nous restent encore largement inconnus. Nous nous contentons donc de présenter ici quelques observations d'ordre général sur les pratiques de la ponctuation dans les manuscrits arabes à partir des documents consultés.

Bref historique des recherches antérieures

Lorsque l'on s'interroge sur l'histoire de la ponctuation en arabe, les sources anciennes demeurent relativement silencieuses. Pourquoi les traités consacrés à la graphie, à l'orthographe, à la grammaire ou à l'art des secrétaires -qui sont d'ailleurs légion- n'en disent-ils que très peu de chose? Il existe toutefois quelques ouvrages des sciences coraniques et de celles des hadiths qui livrent

[1] Remarque faite par F. Déroche, «Tradition et innovation dans la pratique de l'écriture au Maghreb pendant les IVe/X^e et V^e/XIe siècles», *Numismatique, langues, écritures et arts du livre, spécificité des arts figurés*, éd. S. Lancel, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1999, p. 233-246. [Actes du VIIe colloque international sur l'Histoire et l'archéologie de l'Afrique du nord, Nice, 21-31 octobre 1996]. C'est dans ce sens qu'a été créé le *Fichier des manuscrits moyen-orientaux datés* (FiMMOD). Il est constitué de fiches décrivant chacun un manuscrit et reproduisant systématiquement son colophon et son type d'écriture. Lancé en 1992 à l'initiative de F. Déroche, il comptait en novembre 2006 375 fiches.

parcimonieusement des informations se rapportant à ce qui pourrait paraître de l'ordre de la ponctuation dans ces deux domaines[2]. Mais, avant d'entreprendre l'analyse proprement dite de ces données, qu'en est-il des recherches modernes sur la question ?

Même s'il n'y a pas encore de recherches consacrées entièrement et exclusivement à la question de l'histoire de la ponctuation arabe, il existe toutefois un certain nombre de travaux qui l'ont abordée ne serait-ce qu'accessoirement[3]. Ces travaux se rangent en deux catégories : ceux qui parlent de l'histoire de la ponctuation à partir de sources littéraires et ceux qui en parlent à partir d'observations directes sur manuscrits analysés. Nous ne présenterons ici que cette dernière catégorie dont la démarche nous paraît à la fois concrète, opératoire et plus proche des préoccupations du présent travail. Jusqu'à nos jours deux papyrologues l'ont distinctement représentée : Adolf Grohmann et Nabia Abbott.

Adolf Grohmann (1887-1977) a considérablement contribué à l'évolution des études papyrologiques et paléographiques arabes. Il s'est dévoué pour explorer plusieurs fonds de papyrus arabes. Parmi les collections qu'il a dépouillées, on peut citer celle de l'archiduc Rainer à Vienne, celle de Carl Wessely à Prague, celle du Musée de Berlin (ex-Berlin est), celle de l'université de Giessen, celle du Caire dont le catalogage n'est toujours pas achevé. La qualité de la réflexion, le soin de la description, le souci du détail et de la

---

[2] En ce qui concerne le Coran, voir par exemple : al-Siğistānī, *Kitāb al-Maṣāḥif*, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1985, p. 161, 174-5 ; al-Zarkašī, *al-Burhān fī ʿulūm al-Qurʾān*, éd. Muṣṭafā ʿAbd al-Qādir ʿAṭāʾ, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1988, I, p. 83-132 et 457-512 ; al-Suyūṭī, *al-Itqān fī ʿulūm al-Qurʾān*, Le Caire, 1951, II, p. 171. Pour les hadiths, voir : Ibn Ḫallād al-Rāmahurmuzī, *al-Muḥaddiṯ al-fāṣil bayna l-rāwī wa-l-wāʿī*, éd. Muḥ. ʿAǧǧāǧ al-Ḫaṭīb, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1971, p. 206 ; al-Ḫaṭīb al-Baġdādī, *al-Ǧāmiʿ li-aḫlāq al-rāwī wa-ādāb al-sāmiʿ*, éd. Muḥ. ʿAǧǧāǧ al-Ḫaṭīb, Beyrouth, Muʾassasat al-risāla, 1991, I, p. 424-7 al-Samʿānī, *Adab al-imlāʾ wa-l-istimlāʾ*, éd. Weisweiler, Leyde, 1952 [rééd. Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, s.d.], p. 173 ; Ibn al-Ṣalāḥ al-Šahrazūrī, *al-Muqaddima fī ʿulūm al-ḥadīṯ*, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1982, p. 90-91. Quant aux pratiques de l'écriture chez les secrétaires de la chancellerie, voir notamment Ibn Ḫalaf, *Mawādd al-bayān*, éd. Ḥusayn ʿAbd al-Latīf, Tripoli (Libye), Université al-Fateh, 1983, p. 485 ; al-Qalqašandī, *Ṣubḥ al-aʿšā fī ṣināʿat al-inšāʾ*, éd. Muḥ. Ḥusayn Šams al-Dīn, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1987, III, p. 145-146. Parmi les études modernes, l'on peut consulter avec intérêt A. Gacek, « Technical practices and recommendations recorded by classical and post-classical Arabic scholars concerning the copying and correction of manuscripts », *Les manuscrits du Moyen-Orient. Essais de codicologie et de paléographie*, éd. F. Déroche, Istanbul-Paris, 1989, p. 51-60 ; F. Rosenthal, *The Technique and Approach of Muslim Scholarship*, Rome, Publications de l'Institut pontifical, 1947, p. 6-40 ; G. Schoeler, *Écrire et transmettre dans les débuts de l'Islam*, Paris, P.U.F., 2002, p. 43-56 et 71-89.

[3] Une bibliographie relative à cette question se trouve dans A. Gacek, *The Arabic Manuscipt Tradition. A Glossary of Technical Terms and Bibliography*, Leyde, Brill, 2001, p. 213-214.

précision dominent généralement ses travaux[4]. Les signes de ponctuation dans les papyrus arabes ne lui ont pas échappé. Dans *From the world of arabic papyri*, écrit au Caire lorsqu'il était professeur d'histoire de l'Islam et d'archéologie à l'université Fouad Ier, il a repris avec plus d'informations ce qu'il avait déjà noté au sujet de la ponctuation dans l'écriture arabe, notamment dans *Allgemeine Einführung in die arabischen Papyri*[5]. Il a relevé trente-six signes différents marquant la ponctuation dans une soixantaine de documents anciens dont un sur cuir, un sur parchemin, un autre sur papier et le reste sur papyrus[6]. Les trente-six signes sont classés en deux groupes selon le genre de texte où ils figurent. D'un côté, il y a les lettres et les documents administratifs ou privés ; de l'autre il y a les textes littéraires. Treize signes sont attestés dans le premier groupe et vingt-trois dans le second. Certains documents emploient un seul signe, d'autres deux ou trois. Certains sont simples, d'autres doubles (cercle : PERF 763, triangle : SAPRC n°1, n°2), voire triples (PSR 1103, PER Inv. Ar. Pap. 436, 1770). De par leur forme, deux signes rappellent ceux attestés dans les anciens fragments coraniques : le cercle entouré de pointillés (PERF 812, PER Inv. Ar. Pap. 2343) et les trois points disposés en triangle (APEL, I, 471, APEL, III, 8). Quant à la fonction de ces signes, ils marquent soit la fin d'une partie du texte, soit la fin de l'ensemble du texte, souligne Grohmann. De même, il n'a pas manqué de relever l'*espace blanc* séparant les chapitres du texte (PERF 653) ainsi que l'usage de *caractères gras* marquant les débuts de chapitres dans certains papyrus[7]. En somme, malgré l'aspect fragmentaire de la majorité des documents étudiés, A. Grohmann a su, grâce à la clarté de son tableau où les signes séparateurs sont reproduits à la main tels qu'ils sont dans les originaux, mettre en évidence la complexité et la richesse des techniques de ponctuation employées dans les papyrus arabes qu'il a pu examiner.

Nabia Abbott, dont le nom est resté attaché au fonds des papyrus arabes de l'Institut oriental de l'université de Chicago, a eu le mérite d'avoir souligné la présence, mais aussi l'absence, de marques de ponctuation dans les documents étudiés, au demeurant en nombre restreint, dans *Studies in Arabic Papyri* (en trois volumes). Elle s'est efforcée, pour chaque document, de décrire minutieusement la forme exacte de ces marques et de déterminer la fonction qu'elles accomplissent dans les passages où elles figurent. Dans le

4 Pour se faire une idée de l'œuvre de cet inlassable savant autrichien, l'on peut se référer à la bibliographie de R.G. Khoury, *Chrestomathie de papyrologie arabe*, Leyde, Brill, 1993, p. 176-177.

5 A. Grohmann, *Allgemeine Einführung in die arabischen Papyri,* [CPR, III, I, 1], Vienne, 1924, p. 61 sq.

6 A. Grohmann, *From the world of arabic papyri*, Le Caire, al-Maaref Press, 1952, p. 90-93.

7 *Ibid.*, p. 90.

premier volume paru en 1957 (préface datée de 1955), elle a exploité huit documents sur papyrus non datés, mais datables selon elle de la fin du IIe/VIIIe, IIIe/IXe et IVe/Xe siècles. Six d'entre eux proviennent de l'Institut oriental et deux de la collection de Vienne. Les signes de ponctuation employés dans six documents[8] soigneusement décrits sont constamment le cercle avec ou sans point au milieu. Seul le document 4 (PERF 665) emploie deux signes : un cercle et *a sign in the form of an inverted heart, with or without a vertical line through the middle*[9]. Le cercle employé dans ces papyrus sépare aussi bien les vers, les hémistiches que les sections en prose. Quant aux quatorze documents du deuxième volume, ils sont tous des fragments de papyrus datables selon l'auteur du IIe/VIIIe et IIIe/IXe siècles[10]. Excepté le document 10, ils comportent tous des signes de ponctuation. Outre le cercle avec ou sans point ou tiret au milieu, dont l'usage est assez fréquent dans les manuscrits de hadith, l'on trouve deux cercles concentriques[11] avec un point au milieu (Orient. Inst. 17622), trois cercles consécutifs[12] (Orient. Inst. 17620), un cercle avec un point au milieu et un crochet sous ou sur le cercle (Orient. Inst. 17627). Dans le troisième volume, c'est encore le cercle avec ou sans point qui revient dans cinq des sept documents étudiés[13]. Le scribe du document 3 (PERF 712, fragment de dix lignes recto verso d'une *ḫuṭba* de ʿAmr b. al-ʿĀṣ), emploie deux signes différents : le cercle vide et le cercle avec un petit cercle et un point au milieu, le premier indiquant selon l'auteur la ponctuation, le second la collation de la copie.

Il ressort des travaux de ces deux papyrologues dont le premier accorde, à la différence du second, plus d'importance aux manuscrits analysés qu'aux sources historiographiques et littéraires qui en parlent, que les marques de ponctuation dans les manuscrits arabes constituent une matière importante qui doit compter dans les études paléographiques. Si l'étude systématique de

---

[8] N. Abbot, *Studies in arabic papyri, I Historical texts*, Chicago, The University of Chicago Press, 1957, p. 32, 38, 61, 65, 80, 109.

[9] *Ibid.*, p. 61.

[10] N. Abbott, *Studies in arabic papyri, II Qur'anic commentary and tradition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1967, p. 92, 114, 129, 146, 158, 166, 185, 199, 208, 222, 237, 346, 262, 269.

[11] On rencontre également ces deux cercles concentriques en tant que séparateurs d'unités écrites dans un texte funéraire gravé sur une stèle du Caire datée de 190/806. Cf. Y. Rāġib, « Les pierres de souvenir : stèles du Caire de la conquête arabe à la chute des Fatimides », *Annales Islamologiques*, 35 (2001), p. 321-383, fig. 24.

[12] Ces trois cercles rappellent la technique de la collation chez Ibn Ḥanbal (m. 241/855) dont parle son fils ʿAbd Allāh. Voir plus loin.

[13] N. Abbott, *Studies in arabic papyri, III Language and Literature*, Chicago, The University of Chicago Press, 1972, p. 19, 21, 43, 79, 108, 149, 164.

la ponctuation dans les manuscrits arabes – ou même dans un seul manuscrit – n'a pas encore commencé, A. Grohmann et N. Abbott sont les premiers à s'être intéressés à la question et à avoir attiré l'attention des chercheurs sur ce point. Les questions sérieuses de l'histoire de la ponctuation arabe ne sont pas encore posées et les méthodes de travail adéquates en ce domaine ne sont ni débattues ni définies; mais ces deux pionniers nous ont néanmoins déjà ouvert une piste de recherche qu'il faudra bien, avec rigueur et prudence, poursuivre en équipes et ce, jusqu'au bout.

Question de terminologie

Le vocable « ponctuation », du latin *punctum,* dénote l'utilisation de certains signes, tels que le point, la virgule, le point-virgule, les deux-points, les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension, les guillemets, les crochets, le tiret etc. dans un texte[14]. Il connote un code d'écriture, issu d'une tradition occidentale assez ancienne, qui a évolué au fil du temps[15]. Au centre de la conception qui sous-tend cette ponctuation, il y a le *point.* Cependant, dans la description en français des manuscrits arabes, le terme *ponctuation* peut désigner plusieurs réalités différentes vu les fonctions effectives que le *point* a jouées au cours de l'évolution de l'écriture arabe. En premier lieu, en tant qu'artifice contribuant à la clarté de l'ordre graphique, le *point* est employé déjà avant l'islam[16] pour lever l'ambiguïté des homographes. Simple, il se

[14] *Grand Robert de la langue française*, éd. revue et enrichie par A. Rey, Paris, 1985, VII, p. 588.

[15] Voir N. Catach, *La ponctuation*, Paris, P.U.F., 1994, p. 11-34; J. Drillon, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, 1991, p. 17-40; M.B. Parkes, *Pause and Effect, An introduction to the History of Punctuation in the West*, Cambridge, Scholar Press, 1992, p. 32 sq. À signaler parmi les pionniers dans ce domaine: Gasparino Barzizza (1370-1431) auteur de *Doctrina punctandi* (en latin) et Etienne Dolet qui a rédigé en 1533 ou 1540 *La breifve Doctrine*, un des premiers textes sur la ponctuation en français.

[16] D'aucuns pensent que le point fut une invention islamique et s'appuient sur certaines sources arabes et sur le témoignage des inscriptions arabes d'avant l'islam qui sont toutes, en effet, dépourvues de points diacritiques. Seulement, ils oublient que ces inscriptions ne dépassent pas le nombre de cinq. Ce sont celles de Ǧabal Ramm datable de 300-350 apr. J.-C., de Zabad où le texte arabe est un ajout à une inscription gréco-syriaque datée de 512 apr. J.-C., de Ǧabal Usays datée de 528-9 apr. J.-C., de Umm al-Ǧimāl remontant au Ve ou VIe siècle et de Ḥarrān datée de 568-9 apr. J.-C. [cf. Ch. Robin, « Les inscriptions de l'Arabie antique et les études arabes », *Arabica*, 48/4 (2001), p. 509-577; *id.*, « La réforme de l'écriture arabe à l'époque du califat médinois », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 59 (2006), p. 319-364.]. C'est un nombre qui demeure très insuffisant pour soutenir une telle opinion. Aussi, faut-il rappeler que les systèmes graphiques nabatéen et syriaque, ancêtres supposés de l'alphabet arabe, emploient les points diacritiques [J. Healey, « Nabataean to Arabic: Calligraphy and script

place sur ou sous dix lettres (*bā', ǧīm, ḫā', zāy, ḏāl, ḍād, ẓā', ġayn, fā'* et *nūn*). Double, on le trouve sur ou sous trois lettres (*tā', yā'* et *qāf*). Triple, il se place au-dessus de deux lettres : *ṯā'* et *šīn*. Une deuxième fonction du point, c'est la notation des voyelles brèves et ce dès la seconde moitié du premier siècle de l'islam selon les sources traditionnelles[17]. Généralement plus gros que le point diacritique et de couleur différente de celle du texte, le point-voyelle est porté au-dessus, au-dessous ou devant la lettre pour indiquer respectivement la *fatḥa*, la *kasra* ou la *ḍamma*. Le *tanwīn* est indiqué par le redoublement du point[18]. Mais dans certains manuscrits coraniques anciens, ce sont des traits

development Among the Preislamic Arabs », *Manuscripts of the Middle East*, 5 (1990-91), p. 41-52 ; *id.*, « The Early History of the Syriac Script. A reassessment », *Journal of Semitic Studies*, 45 (2000), p. 57-67]. Ibn al-Nadīm qui accorde un intérêt singulier aux écritures anciennes et en donne des illustrations graphiques manuscrites, affirme que le diacritisme (*i'ǧām*) fut employé avant l'islam, *al-Fihrist*, éd. Riḍā Taǧaddud, Téhéran, 1971, p. 12. F. Déroche souligne que l'usage du point comme complément d'écriture montre « qu'il était connu des scribes dès les premiers temps et pourrait donc s'inscrire dans la suite d'une tradition instaurée en ce domaine par les écritures nabatéenne ou syriaque », F. Déroche *et al.*, *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*, Paris, BnF, 2000, p. 238 ; *id.*, *Le livre manuscrit arabe*, Paris, BnF, 2004, p. 20 ; voir aussi Y. Rāġib, « L'écriture des papyrus arabes aux premiers siècles de l'Islam », *R.E.M.M.M.*, 58/4 (1990), p. 14-29, p. 16 ; comparer avec A.-L. de Prémare, *Les fondations de l'islam*, Paris, Seuil, 2002, p. 458. Enfin, dire que le système graphique arabe ne connaissait pas l'usage du point avant l'islam, c'est admettre qu'il employait, en position initiale et médiane, un même signe pour noter cinq lettres différentes. Ce qui est impossible pour un système consonantique composé à l'époque seulement de 13 signes sans point sur un total de 28, la *hamza* étant une création tardive. La nuance est donc de taille entre ignorer le point en tant qu'élément graphique et ne pas le noter pour des raisons d'habitude et de commodité, puisque les sédentaires et les nomades de l'Arabie du V[e] et VI[e] siècles notaient essentiellement des textes qu'ils connaissaient littéralement. Cette écriture défective était largement suffisante pour répondre à leurs besoins. Il n'était pas nécessaire de ponctuer les lettres à point pour noter des formules répétitives et intimement liées à la vie religieuse et sociale de l'époque. (cf. Ch. Robin, « Les inscriptions de l'Arabie... »). D'ailleurs, il existe de nombreux textes de longueur importante et d'époque islamique tardive qui sont totalement dénués de tout point diacritique. C'est le cas par exemple d'un maître qui recopie, pour lui même, un texte de sa discipline. Voir le ms. 438 *fiqh Taymūr* de la Bibliothèque nationale du Caire. Dépourvue de tout point diacritique, c'est une copie écrite en *nasḫ* rapide et très serré. Elle est constituée de 63 folios écrits recto verso et datée de 1132/1719. Sur l'emploi des points diacritiques dans des documents arabes des deux premiers siècles de l'islam, voir la mise au point récente dans A. Kaplony, « What Are Those Few Dots For? Thoughts on the Orthography of the Qurra Papyri (709/710), the Khurasan Parchments (755/777) and the Inscription of the Jerusalem Dome of the Rock (692) », *Arabica*, 55 (2008), p. 91-112.

[17] En revanche, les manuscrits datés ou datables de cette époque qui nous soient parvenus, certes peu nombreux, ne l'attestent pas.

[18] Voir F. Déroche *et al.*, *Manuel*, p. 238 sq. Les sources arabes, où l'historique est souvent mêlé au légendaire, attribuent la mise en place de ce système vocalique à Abū l-Aswad al-Du'alī, Naṣr b. 'Āṣim al-Layṯī et Yaḥyā b. Ya'mar al-Layṯī. Transmettant cette tradition, Abū 'Amr al-Dānī (m. 444/1052) fait remarquer qu'il est probable que ces deux derniers savants aient appris ce système auprès d'Abū l-Aswad et qu'ils aient été en effet les premiers à l'employer à

et non des points qui marquent les voyelles[19]. Une troisième fonction du point est d'ordre orthoépique : en noir ou en couleur, le point note la *šadda* et la *hamza*. Une quatrième fonction consiste à noter, généralement en encre de couleur, les variantes des lectures coraniques[20]. Ces quatre fonctions du *point* peuvent être nommées respectivement ponctuation diacritique, vocalique, orthoépique et ponctuation de variantes de lecture coranique.

Une autre acception du terme *ponctuation* indique les signes marquant la *séparation* des versets coraniques, des hadiths ou des énoncés profanes et que l'arabe médiéval désigne par le pluriel *fawāṣil*.[21] Bâti sur la racine *f.ṣ.l*, le singulier *fāṣil* (participe actif du verbe *faṣala* = séparer) signifie littéralement « séparateur ». Le féminin *fāṣila* – employé aujourd'hui pour dire virgule – désigne, entre autres, tout bijou que l'on met entre deux perles dans un collier[22]. Le substantif *faṣl* est polysémique. Il signifie séparation et, par extension, période, saison, paragraphe, section, chapitre, division etc. Il est à remarquer que la notion de séparation (*faṣl*) renvoie à celle d'organisation. La séparation des versets et des hadiths par un signe ou un espace blanc est donc une forme d'organisation susceptible de réduire la confusion. Nous ne traiterons ici que de cette ponctuation, au sens de *faṣl* et *fawāṣil*, qui consiste à marquer les frontières des discours autonomes, sans pour autant entraver l'enchaînement des unités discursives de la pensée. De là justement émergent la compréhension, l'interprétation, mais aussi la dispute.

Nous ferons abstraction de deux autres types de ponctuation que l'on rencontre parfois dans les manuscrits arabes. D'une part, la ponctuation métrique qui souligne le rythme et la syntaxe prosodique des unités, donc l'ordre du système des vers. D'autre part, la ponctuation oratoire qui marque les types de pause (*waqf*) lors de la récitation ou de la lecture à haute voix d'un

Baṣra. Cf. al-Dānī, *al-Muḥkam fī naqṭ al-maṣāḥif*, éd. ʿIzzat Ḥasan, Damas, Dār al-fikr, 1986, p. 3-4 et 6. Voir aussi al-Siǧistānī, *Maṣāḥif*, p. 158 ; al-Anbārī, *Kitāb Īḍāḥ al-waqf wa-l-ibtidā' fī kitāb Allāh*, éd. Muḥyī l-Dīn ʿAbd al-Raḥmān Ramaḍān, Damas, Maǧmaʿ al-luġa l-ʿarabiyya, 1971, p. 16-17; al-ʿAskarī, *Šarḥ mā yaqaʿu fihi l-taṣḥīf*, éd. ʿAbd al-ʿAzīz Aḥmad, Le Caire, Maṭbaʿat al-Bābī al-Ḥalabī, 1963, p. 13.

[19] Voir F. Déroche, *Catalogue des manuscrits arabes*, 2e partie, t. 2, *Du Maghreb à l'Insulinde*, Paris, Bibliothèque nationale, 1985, p. 61, note 5 ; *id.*, *The Abbasid Tradition, Qur'ans of the 8th to the 10th Centuries AD*, Londres, The Nour Foundation in association with Azimuth Editions and Oxford University Press, 1992, p. 27-33.

[20] Al-Dānī, *Kitāb al-Naqṭ*, édité avec *Kitāb al-Muqniʿ fī rasm maṣāḥif al-amṣār*, Le Caire, Maktabat al-kulliyyāt al-azhariyya, 1987, p. 130. Voir une belle illustration de cette question dans l'excellent travail de Y. Dutton, « Red dots, green dots, yellow dots and blue: some reflexions on the vocalization of early Qur'anic manuscripts », *Journal of Qur'anic Studies*, 1 (1999), 2 (2000).

[21] Voir al-Zarkašī, « Maʿrifat al-fawāṣil wa-ru'ūs al-āy », *Burhān*, I, p. 83-132.

[22] Ibn Manẓūr, *Lisān al-ʿArab*, Beyrouth, Dār al-maʿārif, 1981, V, p. 3422-3424.

texte. Cette dernière dépend de la rythmique respiratoire. Nous nous limiterons, par conséquent, à la ponctuation de l'écrit en prose.

Qu'en est-il de la séparation des versets coraniques ?

Si, de l'époque préislamique, aucun livre écrit en caractères arabes n'est connu aujourd'hui[23], et si l'on doit supputer au moins l'existence de traductions arabes partielles de livres bibliques eu égard à l'usage de l'écriture arabe dans les milieux chrétiens notamment de Ḥīra, le premier livre arabe connu aujourd'hui est le Coran, dont la mise en forme et la mise en ordre ont eu une longue histoire bien mouvementée[24]. La constitution du texte coranique s'est réalisée peu à peu tout au long du premier et d'une partie du deuxième siècle. Les plus anciens et rarissimes fragments dont on dispose aujourd'hui ne sont pas datés et leur datation pose de sérieuses difficultés. En s'appuyant sur leurs aspects philologiques, paléographiques et codicologiques, F. Déroche les fait remonter à la seconde moitié du VIIe siècle et les appelle « corans de style *hijazi* » à l'instar d'Ibn al-Nadīm[25]. Certains d'entre eux sont porteurs de signes de séparation en fin de chaque verset. L'introduction de ces signes de séparation dans l'écrit coranique fut contestée par certains milieux, mais elle va finir par trouver ses propres défenseurs. Le *Kitāb al-Maṣāḥif* d'Ibn Abī Dāwūd (m. 316/928), une des sources des écrits coraniques les plus anciennes qui nous soient parvenues, nous renseigne sur l'insertion des trois points (sous forme de triangle sans doute[26]) à la fin de chaque verset. L'auteur

---

[23] Sur la querelle de l'existence ou l'inexistence de livres en écriture arabe avant l'islam, voir G. Schoeler, *Écrire*, p. 26-29 avec bibliographie.

[24] La documentation sur l'histoire du Coran est abondante. En ce qui concerne l'histoire du texte selon la tradition islamique confrontée avec les hypothèses des islamologues, on peut consulter en français : Cl. Gilliot, « Les traditions sur la composition ou coordination du Coran (*ta'līf al-Qur'ān*) », *Das Propheten Ḥadīṯ*, éd. Cl. Gilliot & Tilman Nagel, Göttingen, Vandenboock & Ruprecht, 2005, p. 14-39 ; A.-L. de Prémare, *Les fondations* ; *id.*, *Aux origines du Coran. Questions d'hier, approches d'aujourd'hui*, Paris, Tétraèdre, 2004. Quant aux débats sur la collecte du Coran dans les études modernes depuis les travaux de Nöldeke, on peut se reporter à, entre autres, Cl. Gilliot, « Deux études sur le Coran », *Arabica*, 30 (1983), p. 1-37 ; *id.*, « Le Coran. Les recherches contemporaines », *Encyclopeadia Universalis*, 1984, V, p. 499-500 ; *id.*, « Muḥammad, le Coran et les contraintes de l'histoire », *The Qur'ān as Text*, éd. Stefan Wild, Leyde, Brill, 1996, p. 3-26 ; *id.*, « Creation of a fixed text », *The Cambridge Companion to the Qur'ān*, éd. Dammen Mc Auliffe, Cambridge, CUP, 2006, p. 41-57. ; M.-A. Amir-Moezzi & E. Kohlberg, « Révélation et falsification », *Journal Asiatique*, 293/2 (2005), p. 663-722.

[25] F. Déroche, « Les premiers manuscrits », *Le Monde de la Bible*, 115 (1998), p. 32-37 ; *id.*, « Un critère de datation des écritures coraniques anciennes : le *kāf* final ou isolé », *Damaszener Mitteilungen*, 11 (1999), p. 87-96 ; *id.*, *Manuel*, p. 80 ; *id.*, *Le livre*, p. 16.

[26] En témoigne, par exemple, le ms. 1431 (Chester Beatty, Dublin) qui est une des rares

rapporte une tradition transmise par Yaḥyā b. Abī Kaṯīr[27] (m. 129/747 ou 132/749) disant qu' « ils [les Anciens] n'acceptaient de ce qui était introduit dans les écrits coraniques que les trois points à la fin des versets »[28]. Si, aujourd'hui, on n'est pas encore en mesure d'identifier l'origine de ces trois points et de préciser la date de leur apparition dans les écritures coraniques[29], on peut néanmoins noter le souci, déjà ancien, de séparer les versets par des signes spécifiques. C'est là, semble-t-il, une des premières traces de la ponctuation en écriture arabe. Les marqueurs de séparation des versets ne se limitent pas aux trois points évoqués plus haut. On trouve dans les manuscrits coraniques d'autres signes qui ont une double fonction : la séparation des versets et la décoration de l'écrit. F. Déroche s'y est intéressé à deux reprises. D'abord, en étudiant les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France,

---

copies coraniques exécutées par Ibn al-Bawwāb (m. 413/1022) qui nous soient parvenues. Cf. D.-S. Rice, *The Unique Ibn al-Bawwāb Manuscript in the Chester Beatty Library*, Dublin, 1955. Voir ici planche 2.

[27] On attribue à ce même Yaḥyā b. Abī Kaṯīr la sentence suivante : *maṯal allaḏī yaktubu wa-lā yu'āriḍu maṯal allaḏī yadḫulu l-ḫalā' wa-lā yastanǧī* (= Celui qui écrit et ne collationne pas [sa copie] est comme celui qui va à la selle et ne se nettoie pas). Voir entre autres, al-Yaḥṣubī, *al-Ilmā' fī ma'rifat uṣūl al-riwāya wa-taqyīd al-samā'*, éd. Aḥmad Ṣaqr, Le Caire, Dār al-turāṯ, 1970, p. 160 ; Ibn al-Ṣalāḥ, *al-Muqaddima*, p. 92 (aujourd'hui, nous dirions : une copie non collationnée équivaudrait à un torchon).

[28] *Kānū lā yuqirrūna šay' mimmā fī hāḏihi l-ḥurūf illā hāḏihi l-nuqaṭ al-ṯalāṯ allatī 'inda ru'ūs al-āy*, al-Qāḍī 'Iyāḍ, *al-Ilmā'*, p. 161. La même information est rapportée par al-Suyūṭī dans les termes suivants : *wa-qāla Yaḥyā bn Kaṯīr : mā kānū ya'rifūna šay' mimmā uḥdiṯa fī l-maṣāḥif illā l-nuqaṭ al-ṯalāṯ 'alā ru'ūs al-āy* (= Yaḥyā b. Kaṯīr dit : ils ne connaissaient de ce que l'on a introduit dans les écrits coraniques que les trois points à la fin des versets), *al-Itqān*, II, p. 171. Al-Bayhaqī (m. 458/1065) disait : *wa-lā yuḫlaṭu bihi mā laysa minhu ka-'adad al-āyāt wa-l-saǧdāt wa-l-a'šār wa-l-wuqūf wa-ḫtilāf al-qirā'āt wa-ma'ānī l-āyāt* (= On ne doit pas mêler [le texte coranique] à ce qui n'en fait pas partie, tels que le nombre des versets, les marques de prosternation, celles des dix versets, celles des pauses, les variantes de lecture et la signification des versets). Voir al-Suyūṭī, *ibid.* Le ton polémique de ces citations est assez parlant. En effet, les sources anciennes nous apprennent que de nombreuses discussions entre les autorités savantes et politiques ont porté sur la manière d'écrire la Révélation : Faut-il noter les points diacritiques ? Faut-il vocaliser les lettres ? Faut-il séparer les versets et les sourates par des signes ? Faut-il marquer la fin des groupes de cinq versets (*ḫawāmis*) et de dix versets (*'awāšir*) ? Faut-il indiquer les débuts (*fawātiḥ*) et les fins (*ḫawātim*) des sourates ? etc. Cf. Ibn Abī Dāwūd (al-Siǧistānī), *al-Maṣāḥif*, p. 153-154, 161 ; Ibn al-Nadīm, *al-Fihrist*, p. 40-41, 55. Quant au mot *ra's* (tête) employé dans ces citations, c'est un terme équivoque désignant, selon le contexte, soit le *début* soit la *fin* de quelque chose. Voir Ibn Manẓūr, *Lisān*, III, p. 6, qui cite un exemple où la *rime* est dite la *tête* du vers (*al-qāfiya ra's al-bayt*).

[29] Ces trois points, disposés en forme de triangle et notés généralement en rouge, parfois en noir, sont attestés dans d'autres traditions manuscrites proche orientales antérieures à la tradition islamique. Rappelons qu'Ibn Abī Dāwūd (*al-Maṣāḥif*, p. 148-149) mentionne trois compagnons du Prophète qui, pour obtenir une copie personnelle du Coran, ont sollicité les services de scribes chrétiens dont deux de Ḥīra.

ensuite ceux de la collection Khalili de Londres. Dans l'une et l'autre études, il a su mettre en évidence la double fonction de ces signes et leur place dans l'organisation de l'écrit sacré, et ce à partir de l'examen de plusieurs fragments de manuscrits anciens[30]. Certains signes indiquent la fin de chaque verset, d'autres la fin de cinq ou dix versets, d'autres la fin des sourates. Ils sont de diverses formes et couleurs. L'on trouve parmi eux des rosettes, des larmes, des médaillons, des vignettes, des traits obliques superposés ou juxtaposés, deux rangées de trois traits obliques juxtaposées l'une au-dessus de l'autre, trois -parfois six- traits obliques disposés en triangle, trois ou six points disposés en triangle, quatre points disposés en carré[31], quatre points superposés, deux rangées horizontales de trois points de forme ovale, trois rangées horizontales de deux points de forme ovale, cinq points ou plus disposés en cercle etc. Ces marqueurs de segmentation de l'écrit coranique, en versets, en groupe de versets et en sourates, sont l'indice matériel de l'organisation interne de l'écriture sacrée de l'islam. La division du texte coranique gagne en précision grâce aux *fawāṣil al-ʾāy* (séparateurs de versets) qui font montre d'un soin exclusif accordé à la copie coranique. Le segment minimal du texte coranique est le verset. Le verset le plus long se trouve dans la sourate la plus longue[32]. Mais l'inverse n'est pas exact. Composée seulement de trois versets, la sourate la plus courte, intitulée *al-kawṯar* (CVIII), ne contient pas le plus court verset. Celui-ci, composé seulement de deux mots, se trouve en tête de plusieurs sourates[33]. Qu'il soit court ou long, le verset est marqué à la fin par un signe de séparation. C'est le propre de la ponctuation de l'écrit coranique.

---

[30] Cf. F. Déroche, *Les manuscrits du Coran. Aux origines de la calligraphie coranique*, Paris, Bibliothèque nationale, 1983, p. 27-33; *id., The Abbasid*, p. 21-22, 26. Voir aussi R. Blachère, *Introduction au Coran*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1991, p. 99-100.

[31] Voir ici planche 1.

[32] Sourate II, verset 282: comportant 128 mots, soit 540 lettres.

[33] Zarkašī, *al-Burhān*, I, p. 318. La littérature des sciences coraniques prétend que la division des versets remonte à la récitation du Prophète lui-même et que les divergences sur le nombre total des versets sont dues à des traditions de transmission régionales. Les savants de Médine soutiennent deux traditions: l'une, ancienne, compte 6217 versets, l'autre récente compte 6214 versets; les Mecquois comptent 6210 versets; à Baṣra, l'on compte 6204 versets; à Damas, 6226 versets; à Ḥimṣ, 6232 versets; à Kūfa, deux traditions rivalisent: l'une compte 6217 versets suivant l'ancienne tradition de Médine, l'autre compte 6236 versets. Toutefois, ce sont des divergences sur le découpage des unités des sourates dont la langue est tantôt en rimes tantôt sans rime, d'où les nombreuses hésitations sur la fin des versets. Voir, entre autres, F. Déroche, *Le Coran*, Paris, P.U.F., 2005, p. 29-31; ʿAbd al-Rāziq ʿAlī Ibrāhīm Mūsā, *al-Muḥarrar al-waǧīz fī ʿadd āy al-kitāb al-ʿazīz*, Riyad, Maktabat al-maʿārif, 1988, p. 47-50.

Qu'en est-il de l'écriture des hadiths ?

Si la transmission par écrit du texte coranique a provoqué dès le début les contestations les plus vives, et si ces dernières ont fini par s'atténuer au fil du temps, la consignation par écrit des traditions prophétiques, quant à elle, a suscité des critiques et des disputes dont les flammes ne sont toujours pas éteintes. Les traités d'*Iḫtilāf al-ḥadīṯ* (divergence des Traditions) constituent non seulement un genre à part entière, mais un gisement d'informations remarquable. Ici, les divergences touchent tous les aspects des hadiths : contenu, langue, transmetteurs, mode et forme de transmission, accidents de transmission etc.[34] Dans ce dernier cas, l'écriture doit se soumettre aux règles scripturales les plus fines et les plus fiables. Outre les problèmes de *taṣḥīf* et *taḥrīf*, la mise par écrit des hadiths, leur dictée, leur copiage et recopiage, furent guidés par un certain nombre de règles qui sont généralement exposées dans les traités de la méthodologie de la Tradition[35]. Parmi ces règles, il y a la *séparation* des hadiths par un signe graphique. Progressivement mises en place, des règles et des conditions de l'écriture des hadiths ont été fixées dans une méthodologie présentée pour la première fois, nous semble-t-il, par Ibn Ḫallād al-Rāmahurmuzī (m. 360/970-1) dans son *al-Muḥaddiṯ al-fāṣil bayna l-rāwī wa-l-wāʿī*[36]. Ce n'est donc qu'après une longue période d'accumulation des grandes collections, telles que les *Musnad*, les *Muṣannaf*, les *Muwaṭṭaʾ* et les *Ṣaḥīḥ*, que le discours de la méthode de la notation des hadiths et de leur dictée s'est constitué. Ces règles seront reprises et développées par des auteurs postérieurs comme al-Ḫaṭīb al-Baġdādī, Ibn al-Ṣalāḥ al-Šahrazūrī en Orient et al-Qāḍī ʿIyāḍ en Occident musulman. Ces livres nous montrent qu'au-delà de l'authenticité ou de l'inauthenticité du contenu transmis, l'exactitude de l'écriture exige une constante préoccupation de l'orthographe, la diacritique, la vocalisation de certains mots, la coupure des mots en fin de ligne, la séparation des Traditions transmises, la division des chapitres et sous chapitres etc.

---

[34] Rappelons à cet égard que les six traités canoniques du sunnisme demeurent des corpus inégaux en nombre de hadiths transmis : le *Ṣaḥīḥ* de Buḫārī (m. 256/870) rapporte 2762 Traditions ; celui de Muslim (m. 261/875) 4000 ; le *Kitāb al-Sunan* d'Abū Dāwūd (m. 275/889) 5273 ; celui de Nasāʾī (m. 303/915) 2800 ; celui d'Ibn Māǧa (m. 273/886) 4341 et le *Kitāb al-Ǧāmiʿ* de Tirmiḏī (m. 279/892) en donne 3956. En plus, on a souvent recours à d'autres corpus de moindre autorité, tel que celui de Dārimī, de Dāraquṭnī ou de Bayhaqī.

[35] À l'instar des *Uṣūl al-fiqh* et des *Uṣūl al-naḥw*, c'est la discipline des *Uṣūl al-ḥadīṯ* (dite aussi *Muṣṭalaḥ al-ḥadīṯ*) qui s'en charge.

[36] Éd. Muḥ. ʿAǧǧāǧ al-Ḫaṭīb, Beyrouth, 1971 et réimprimé à plusieurs reprises.

Le célèbre oniromancien Muḥammad b. Sirīn[37] (34-110/654-728) fut pendant un temps secrétaire de Anas b. Mālik (m. 91 ou 93/709 ou 711) et fréquenta Abū Hurayra (m. 58 ou 59/677 ou 678). De la bouche de celui-ci, Ibn Sirīn a transmis un grand nombre de hadiths. Il avait l'habitude de les «écrire sur des parchemins (*raqq, riqq*)» et de les «séparer par une boucle (*ʿāšira*) entourée de pointillés», nous informe al-Ḫaṭīb al-Baġdādī[38]. D'après le témoignage de son fils, Abū l-Zinād (m. 174/790-1), transmetteur des hadiths de la bouche de al-Aʿraǧ, mettait systématiquement un cercle (*dāra*) à la fin de chaque hadith[39]. Par ailleurs, al-Ḫaṭīb al-Baġdādī souligne qu'il a vu dans le livre de Aḥmad b. Ḥanbal (164-241/780-855) écrit de sa propre main (*bi-ḫaṭṭihi*), un cercle entre chaque hadith. Et certains de ces cercles portaient un point au milieu. La même chose, ajoute-t-il, figurait dans le livre d'Ibrāhīm al-Ḥarbī (m. 285/898-9) et dans celui d'Ibn Ǧarīr al-Ṭabarī (224-310/838-922)[40]. D'après son fils ʿAbd Allāh, Ibn Ḥanbal posait un cercle à la fin des hadiths entendus une seule fois, deux cercles pour ceux entendus deux fois et trois cercles pour ceux entendus trois fois. Un autre signe fut employé par Ġundar al-Baṣrī (m. 194/809), compagnon intime de Šuʿba b. al-Ḥaǧǧāǧ (m. 160/776), surnommé par la tradition sunnite *amīr al-muʾminīn* en science des hadiths. Il marquait, nous dit al-Ḫaṭīb al-Baġdādī, à la fin de chaque hadith la lettre *ʿayn*[41] indiquant ainsi que le hadith en question avait été collationné en présence de Šuʿba après l'avoir entendu de ce dernier. Dans le cas contraire, il ne mettait aucun signe et ne notait pas la formule *ḥaddaṯanā* non plus[42]. Al-Ḫaṭīb al-Baġdādī n'hésite pas à donner son opinion quant à une éventuelle codification de ces signes séparateurs: «Je préfère,

---

[37] Voir ses remarques sur la notation de *bi-smi* dans al-Ḫaṭīb al-Baġdādī, *al-Ǧāmiʿ*, I, p. 408-409.

[38] *Ibid.*, p. 424: *fī faṣl kull ḥadīṯ ʿāšira ḥawlahā nuqaṭ kamā tadūru.* Au sujet du mot *ʿāšira* – leçon donnée par une copie, mais non retenue par l'éditeur –, Ibn Manẓūr nous précise qu'il s'agit d'un terme *muwallad* (néologisme) désignant la boucle nommée *ḥalaqat al-taʿšīr* qui marque la fin d'un groupe de dix versets. *Lisān*, IV, p. 2954. Ce cercle entouré de pointillés (*ʿāšir ḥawlahu nuqaṭ kamā tadūru*) nous rappelle le signe séparateur que l'on trouve dans certains manuscrits anciens du Coran, comme en témoigne le ms. arabe 328 (b) de la BnF, folio 61r, lignes 4 et 17. Voir ici planche 1. Voir aussi F. Déroche, *Les manuscrits*, planches V, VII, X; F. Déroche, S. Noja Noseda, *Le manuscrit Arabe 328 (a) de la Bibliothèque nationale de France*, Lesa, Fondazione Ferni Noja Noseda, («Sources de la transmission manuscrite du texte coranique, I, Les manuscrits de style *ḥiǧāzī*», 1), 1998, reproduisant en couleur l'ensemble des folios du manuscrit 328 (a) de la BnF. Ce signe séparateur ne semble être employé que dans les manuscrits du Coran et du hadith les plus anciens.

[39] Al-Ḫaṭīb al-Baġdādī, *al-Ǧāmiʿ*, I, p. 424-425: *kullamā nqaḍā ḥadīṯ adāra dāra.*

[40] *Ibid.*, p. 425.

[41] C'est l'initiale des expressions (*ʿaraḍa, ʿuriḍa, ʿāraḍa* ou *ʿūriḍa*) signifiant que telle partie du texte a été «collationnée» soit à partir d'un modèle, soit devant son auteur ou transmetteur.

[42] *Ibid.* p. 425-426.

dit-il, que le cercle soit vide (*ġufl*). Une fois que le hadith est collationné, on y posera alors un point au milieu ou on y marquera un petit trait »[43].

L'ensemble de ces récits laisse penser que la séparation des hadiths, par un signe particulier, préoccupa bon nombre d'auteurs dès les débuts de la mise par écrit des hadiths. Ici le cercle segmente le flux de l'écrit et tente d'organiser les propos transmis[44]. S'il est impossible de vérifier l'authenticité des informations relatives aux pratiques des copistes du IIe/VIIIe siècle, faute de témoignages datés de cette époque, l'emploi de ces signes de séparation, notamment le cercle vide et le cercle avec le point ou le trait au milieu, est attesté dans les manuscrits du hadith du IIIe/IXe siècle. Certains de ces manuscrits qui nous sont parvenus témoignent de la pratique de ces signes de séparation. Nous en examinerons ici deux.

Le premier est le manuscrit *ḥadīṯ* 2123 de la bibliothèque nationale du Caire (*Dār al-kutub*) qui est un fragment du *Ǧāmiʿ al-ḥadīṯ* d'Ibn Wahb (m. 197/812). Ecrit sur papyrus, il ne comporte que trois livres : celui de la généalogie (*nasab*), du silence (*ṣamt*) et du sceau (*ḫātam*). À la fin des deux premiers livres, on lit deux actes de *samāʿ* (audition). Ils se complètent et précisent que l'audition s'est déroulée devant Abū Isḥāq Ibrāhīm b. Mūsā en 276/889 à Isna (Esné) dans deux *maǧlis* (cercles d'étude). Les personnes présentes sont nominativement citées : douze dans le premier, seize dans le second. Le dernier *samāʿ* ajoute que la présente copie fut exécutée d'après un modèle appartenant au maître Abū Isḥāq Ibrāhīm b. Mūsā. Les traditions qu'il renferme, concernent essentiellement la morale musulmane. Elles sont attribuées au Prophète, mais aussi à ʿĀʾiša, son épouse, ainsi qu'aux principaux compagnons. David-Weill, qui a édité le texte en tenant compte de ses caractéristiques archaïsantes, a eu la riche idée de l'accompagner d'un fac-similé reproduisant l'ensemble des folios qui demeurent largement lisibles bien que certaines parties sont un peu abîmées[45]. Ce fragment de 53 feuillets, écrits recto verso en encre noire, comporte 701 signes de ponctuation. C'est constamment une boucle[46], tantôt pourvue, tantôt dépourvue de point au milieu, marquant la fin de chaque tradition. La longueur des traditions varie d'une à quinze lignes. Les traditions sont, dans leur grande majorité, intro-

---

[43] *Ibid.* À propos de la forme de ces cercles avec ou sans point ou trait, voir ici planche 12.

[44] Signalons ici que ce cercle, avec ou sans point, accomplit parfois une autre fonction : remplir l'espace blanc en fin de ligne que le copiste juge trop petit pour écrire le mot qui suit. Voir à titre d'exemple le ms. arabe 2870 de la BnF, fol. 24v, l. 8, fol. 45, l. 4, fol. 73, l. 10, fol. 170v, l. 6. Ce manuscrit mutilé emploie aussi d'autres signes pour remplir les fins de ligne.

[45] J. David-Weill, *Le Djāmiʿ d'Ibn Wahb*, Le Caire, IFAO, 1939-1941. Quant à l'édition critique de ce même texte, elle est due à M. Muranyi qui l'a publiée à Wiesbaden en 1992.

[46] Cette boucle ressemble plutôt à un triangle aux angles arrondis et rappelle curieusement la forme des trois points disposés en triangle. Voir ici planche 4.

duites par l'expression « *qāla* » (il [Ibn Wahb] dit). Ainsi, cette dernière se trouve systématiquement précédée de cette boucle. Aucune fois la boucle ne figure en début de ligne. En revanche, à 51 reprises elle est notée en fin de ligne. À six autres reprises elle est portée à l'intérieur de la tradition séparant ainsi deux de ses parties, tout en respectant l'ordre syntaxico-sémantique des deux unités[47]. La fin des titres est systématiquement marquée par cette même boucle.

Un second exemple est fourni par le manuscrit *ḥadīṯ* 334 de la bibliothèque nationale de Damas (ancien fonds de la *Ẓāhiriyya*). Il est considéré comme la plus ancienne copie qui nous soit parvenue du traité des *Masā'il* d'Ibn Ḥanbal. C'est un manuscrit complet, écrit en encre noire et comptant 86 folios. Edité au Caire depuis 1943, il se présente comme une série de réponses à des questions que l'on avait posées à Ibn Ḥanbal en matière de droit, de morale et de dogme. La version contenue dans ce témoin est la recension (*riwāya*) d'Abū Dāwūd Sulaymān b. al-Aš'aṯ al-Siǧistānī (m. 275/888). Le texte est écrit dans cinq « fascicules » (*ǧuz'*) autonomes et inégaux en nombre de folios. Chaque fascicule comporte plusieurs chapitres. Le plus long s'étend sur vingt pages (*bāb bayān aḥādīṯ*), le plus court n'occupe qu'une seule ligne. Commençant très souvent par la formule *sami'tu* (j'entendis), ces réponses furent collationnées dans une séance de *samā'* en 266[48]/879 devant un maître et en présence d'un certain nombre de personnes[49]. Le recensement des signes de ponctuation employés dans ce manuscrit révèle les caractéristiques suivantes : le nombre global des différents signes que l'on observe à l'intérieur du texte est de 2349. Ils sont de deux sortes : la boucle[50] traversée par la lettre *ḥā'* (en forme isolée) d'un geste rapide et relâché[51] (1583 signes), la boucle traversée par un double *ḥā'* (766 signes). Dans ce texte, écrit sans retour à la ligne, on remarque 275 fois un signe de ponctuation en fin de ligne, et seulement quatre fois la boucle traversée par un simple *ḥā'* inséré après coup entre deux mots, probablement lors d'une collation (fol. 12r, 50v,

[47] Suivant cette même logique, la boucle aurait dû figurer à l'intérieur de nombreuses traditions. Mais ce n'est pas le cas. Est-ce un manque de rigueur de la part du copiste ou plutôt la séparation des parties des hadiths est-elle jugée moins importante que celle des hadiths entiers ?

[48] En témoigne un acte de *samā'* à la fin du dernier folio.

[49] Le maître en question, qualifié de *'allāma* (fol. 18r), n'est malheureusement pas nommé. Les noms de personnes composant le *maǧlis*, notés dans la marge de certains folios, sont partiellement illisibles dans les photocopies que nous avons pu obtenir.

[50] Là aussi, la boucle ressemble à un triangle aux angles arrondis. Voir ici planche 5.

[51] Ce signe ressemble à celui employé dans un autre manuscrit de hadiths daté de 311/923. Il s'agit du ms. 926 *ḥadīṯ* de la bibliothèque d'al-Azhar qui est une copie de *Ġarīb al-ḥadīṯ* d'Abū 'Ubayd al-Qāsim b. Sallām. Voir Ayman Fu'ād Sayyid, *al-Kitāb al-'arabī al-maḫṭūṭ wa-'ilm al-maḫṭūṭāt*, Le Caire, al-Dār al-miṣriyya l-lubnāniyya, 1997, II, planche n° 35.

69^{r-v}). Outre les cinq titres de fascicules notés seuls en recto, les titres de chapitre sont systématiquement notés seuls au milieu de la ligne. Sur les 388 titres, 62 sont accompagnés, en début et/ou en fin, d'une boucle avec un point au milieu, et 41 sont marqués par la lettre *ḥā'*. Les 285 titres restants sont dépourvus de tout signe. Si la boucle avec un point au milieu est employée pour une raison esthétique et surtout pour ne pas confondre le corps du texte avec les titres de chapitres et de fascicules, la boucle traversée par un ou deux *ḥā'* marque constamment la fin des périodes. La période la plus longue est une invocation (*du'ā'*) de 27 lignes (fol. 16^{v}). La plus courte est composée d'une dizaine de mots, écrite sur une seule ligne formant ainsi un chapitre à part entière et bénéficiant d'un titre propre (fol. 13^{r}, 21^{r}, 22^{v}, 24^{r}, 29^{v}, 40^{v}, 43^{r}). Pourquoi donc le copiste emploie-t-il dans ce cas précis deux signes différents pour indiquer la même chose, à savoir la fin de la période ? Il nous semble qu'au départ, le copiste n'a employé qu'un seul signe, la boucle, vraisemblablement sans point au milieu. Ce n'est que lors de la collation que le copiste lui-même, ou une autre personne, a noté au milieu de la boucle un premier *ḥā'*, puis le cas échéant un second toujours rapide et très relâché. Ce *ḥā'* serait donc la finale du mot *ṣaḥḥa* (*i.e.* c'est correct), expression employée très fréquemment après la correction d'un passage dans la marge du texte. Le premier *ḥā'* indiquerait que la période a été jugée, lors d'une collation devant une autorité, correcte dans sa transmission. Le second *ḥā'* signalerait que la même période a été jugée correcte devant une seconde autorité. Ainsi donc, un signe peut avoir une double fonction : la séparation des périodes et la collation du texte copié[52]. Ce qui fait de la copie un témoin précieux de la transmission de la tradition, mais aussi de l'histoire des pratiques de la transmission par écrit[53].

Qu'en est-il de la ponctuation chez les grammairiens arabes ?

Les textes sont écrits pour être lus suivant des règles et des conventions. Comme pour l'écriture, il y a un ordre de la lecture. Chaque ordre exige une

[52] Si toutes les périodes de cette copie sont collationnées au moins une fois, celles qui sont collationnées deux fois occupent un peu moins d'un tiers de l'ensemble du texte (fol. 1^{v}-17^{r}; 37^{v}-43^{v}; 64^{r}-72^{r}). Deux notes intéressantes signalent l'interruption de collation. L'une dans la marge du fol. 9^{v} nous apprend que : « Le Qāḍī ne dispose que de cette partie [du texte], du début jusqu'ici ». L'autre à la fin d'un chapitre, fol. 37^{v} nous précise que : « À partir de cet endroit Abū Yazīd b. Ṭāhir n'a pas entendu [la suite du texte] ». Ce qui renforce notre interprétation du *ḥā'* au milieu de la boucle comme marque de collation.

[53] D'autres signes furent employés dans l'écriture des hadiths. Voir ici la planche 6 présentant une demi-boucle ouverte sur la gauche avec point au milieu.

rigueur et déploie une série de signes graphiques fonctionnant comme un code reconnu par ses usagers. La ponctuation oratoire est au service de la lecture oralisée[54]. La ponctuation de l'écrit, quant à elle, est au service de l'ordre graphique. Elle organise les articulations du discours écrit. Elle prépare la compréhension et combat la confusion. Il existe également une autre forme de ponctuation intrinsèque aux langues naturelles. D'ordre syntaxique et sémantique, elle opère en fonction et de la construction et du sens des unités de l'énoncé. En arabe, c'est le cas des conjonctions de coordination (*wa, fa, aw, lākin, ṯumma* = et, puis/et, ou, mais, puis) et des subordonnants (*ʿindamā, in, miṯl, allaḏī* = quand, si, comme, que/qui/dont).

Si la ponctuation de l'écrit, la seule qui nous importe ici, se dit en arabe *fawāṣil al-kalām* (séparateurs du discours) et si les analyses de l'énoncé, de ses constructions, de ses constituants et de ses volumes sont largement développées dans les traités de la grammaire arabe médiévale, l'analyse de la ponctuation y demeure totalement absente. À la différence de la littérature coranique et de celle des hadiths, qui nous renseignent sur la séparation graphique des énoncés formant un ensemble fini et sur leur organisation segmentaire dans une continuité textuelle, la littérature grammaticale arabe médiévale qui présente des études relatives aux types d'énoncé, à leur ordre, à leur coordination, à leur subordination, etc., au demeurant fort intéressantes, n'aborde pas la question de la ponctuation de l'écrit et encore moins celle de l'emploi de signes de séparation entre les énoncés finis et autonomes. Pourquoi donc cette absence ? Étonnant encore que certains de ces grammairiens employaient eux-mêmes des signes de ponctuation en vogue à l'époque – le cas d'Ibn Ḫarūf est flagrant[55] – mais sans parvenir à les penser et à leur consacrer le moindre

[54] Elle réglemente les arrêts, les pauses, les montées et les descentes de la voix pour que le discours lu soit compréhensible par l'auditeur. Certaines ponctuations oratoires sont plus complexes que d'autres. C'est le cas de la ponctuation poétique et de celle des textes liturgiques. Le Coran, même dans son édition moderne, est surchargé de signes graphiques – insolites pour le non spécialiste – guidant ainsi la lecture et la psalmodie. Voir par exemple K. Nelson, *The Art of Reciting the Qur'an*, Austin, The University of Texas Press, 1986.

[55] Le ms. arabe 6499 de la BnF est un autographe exécuté en 562/1166-7 pour son usage personnel, par le grammairien andalou Ibn Ḫarūf mort en 609/1212 à Séville. Cette copie a fait l'objet d'une description détaillée et d'une analyse critique par G. Humbert, *Les voies de la transmission du Kitāb de Sībawayhi*, Leyde, Brill, 1995, p. 234-239 ; *id.*, « Le kitāb de Sībawayhi d'après l'autographe d'un grammairien andalou du XIIe siècle », *Le manuscrit arabe et la codicologie*, éd. A.-Ch. Binebine, Rabat, Faculté des lettres de Rabat, 1994, p. 9-20. Il s'agit d'une copie du *Kitāb* de Sībawayhi où le célèbre Ibn Ḫarūf emploie systématiquement la boucle avec le point au milieu comme signe de ponctuation écrite. Les sources biographiques soulignent qu'Ibn Ḫarūf fut aussi féru de sciences coraniques, de hadiths et de jurisprudence. Cela expliquerait sans doute son écriture ponctuée à la manière des gens du hadith. Les manuscrits de grammaire ponctués par la fameuse *dāra* (boucle, cercle) sont assez fréquents. On peut citer le ms. *naḥw* 139 Dār al-kutub-Le Caire daté de 351/962 ; le ms. *naḥw* 170 Mutawakkiliyya-Sanaa

discours pédagogique ou méthodologique. Le même étonnement ressort des traités de la *balāġa* qui consacrent traditionnellement un chapitre à la question « de la disjonction et de la jonction » (*al-faṣl wa-l-waṣl*) où les frontières des énoncés et leurs articulations sont étudiées sans pour autant faire allusion à d'éventuels signes marquant ces frontières[56], alors qu'ils étaient largement en vigueur à l'époque, voire employés par certains de ces auteurs[57].

En revanche, ces spécialistes des arts linguistiques ont proposé, dès la génération de Sībawayhi (m. 180/796), des signes graphiques spécifiques pour marquer certaines nuances d'intonation de pause lors de la lecture à haute voix. Sībawayhi, qui sera en cela suivi par d'autres, en décrit quatre sortes et note : « (...) À cela correspondent des signes [surmontant la finale en question]. Un point pour l'*išmām*. La lettre *ḫā'* pour le *ǧazm* et l'*iskān*. Un tiret pour le *rawm*. La lettre *šīn* pour le *taḍ'īf* ».[58] Abū 'Alī al-Fārisī (m. 377/987) nous précise que les quatre types de pause en question concernent notamment la finale des noms au cas sujet (= voyelle *u*). L'*iskān* est la suppression de la voyelle brève en finale, suivi d'une pause. Le *taḍ'īf* est un redoublement de la dernière consonne, excepté le *hamza*, suivi d'une pause. Exemple : *Ḫālid*^{un}

datable de la fin du IVe/X^e; le ms. X 56 sup. Ambrosiana-Milan datable du début du Ve/XIe; le ms. 1963 Ǧarullah-Istanbul daté de 599/1202. Tous sont des copies du *Kitāb* de Sībawayhi dont des planches sont reproduites dans G. Humbert, *Les voies de la transmission*.

[56] En effet, dans le chapitre « al-faṣl wa-l-waṣl » des traités de la *balāġa*, il est question d'identification des suites d'unités – syntagmatiques ou propositionnelles – réunies dans un contexte syntaxique, sémantique et stylistique précis, et d'analyse de leurs relations de dépendance et de hiérarchie, sans pour autant se préoccuper de leurs frontières graphiques. Sur l'organisation des arts de la *balāġa*, on peut consulter avec intérêt P. Larcher, « Une pragmatique avant la pragmatique : médiévale, arabe et islamique », *Histoire, Épistémologie, Langage*, XX/1 (1998), p. 101-116.

[57] C'est le cas d'Abū Hilāl al-'Askarī (m. 395/1005), comme en témoigne la copie autographe de son *Kitāb al-Ṣinā'atayn* datée de 394/1004, conservée à Istanbul (Koprulu Ms. 1335). Dans cette copie, les périodes sont systématiquement séparées par un espace blanc assez important, parfois y est ajouté un cercle avec un trait oblique au milieu. L'auteur semble avoir fréquenté pendant un temps les milieux des secrétaires des Bouyides, notamment du Ṣāḥib b. 'Abbād, vizir de Mu'ayyid al-Dawla et de son frère Faḫr al-Dawla. Voir ici planche 13.

[58] Sībawayhi, *al-Kitāb*, éd. 'A.-S. Muḥ. Hārūn, Beyrouth, 'Ālam al-kutub, 1983, IV, p. 169 : [...] *wa-li-hāḏā 'alāmāt fa-li-l-išmām nuqṭa wa-li-llaḏī uǧriya maǧrā l-ǧazm wa-l-iskān al-ḫā' wa-li-rawm al-ḥaraka ḫaṭṭ bayna yaday al-ḥarf wa-li-taḍ'īf al-šīn*. Une note de l'éditeur nous apprend que Abū Sa'īd al-Sīrāfī explicite, dans son commentaire du *Kitāb*, le choix de ces quatre signes ainsi : Le *ḫā'* est l'initiale de *ḫafīf* (léger). Le *šīn* est l'initiale de *šadīd* d'où *mušaddad* (redoublé). Le point, c'est parce qu'il est plus bref que le tiret et que la pause dite *išmām* est plus faible (*aḍ'af*) que celle dite *rawm*. Par ailleurs, Ibn Ya'īš (m. 643/1245) souligne que certains scribes employaient à la place du *ḫā'* la lettre *dāl* et d'autres un petit cercle sous forme de zéro (*ṣifr*). Cf. Ibn Ya'īš, *Šarḥ al-Mufaṣṣal*, Beyrouth, 'Ālam al-kutub, s.d., IX, p. 68. Parmi les études modernes, voir à titre d'exemple A.A. al-Nassir, *Sibawayh the phonologist : A critical study of the phonetic and phonological theory of Sibawayh as presented in his treatise Al-Kitāb*, Londres-New York, Kegan Paul International, 1993, p. 32.

devient *Ḫālidd*. Si le *rawm* consiste à faire d'une voyelle brève une ultra brève, l'*išmām* est la préparation des lèvres et des organes phonatoires sans aucune production de son. C'est une pause uniquement visible[59]. Évidemment, ces signes ne concernent pas la ponctuation de l'écrit, mais celle de certaines pauses dans des textes à oraliser. Pourquoi donc ces grammairiens qui prenaient le soin d'indiquer dans leurs traités des signes graphiques inattendus marquant les intonations de pause les plus spécifiques, ne se montraient-ils pas soucieux de la ponctuation de l'écrit ?

Cette dimension oralisée de l'énoncé semble également présente dans leurs analyses syntaxiques et sémantiques. Leurs approches de l'énoncé illustrent parfaitement ce constat. Voici ce que dit Sībawayhi à propos d'une construction simple : « Ne vois-tu pas que si tu dis "il y est ʿAbd Allāh", tu marqueras un silence [à la fin] et cela sera un énoncé correct »[60]. Effet de l'oral et non de l'écrit, le silence (*sakt, sukūt*) est une frontière séparant, donc organisant, les unités de la parole. Il opère dans cette analyse comme un véritable critère sémantique et phonétique de l'achèvement et de l'autonomie de l'énoncé. Ce même critère est présent dans une analyse que nous livre al-Zağğāğī (m. 337/949) : « Si tu dis "ʿAmr a habillé Zayd" et si tu marques un silence, cela constituera un énoncé fini et correct »[61]. Ce silence qui marque la fin de l'énoncé et ponctue la parole est présent également chez Ibn Hišām (m. 761/1361) qui souligne : « L'énoncé est le dire intentionnellement informatif. On entend par "informatif" ce qui est doué d'un sens [dont la fin] mérite d'être marquée par un silence »[62]. Le *silence* est donc un critère constant de l'autonomie des unités discursives. Trace de parole oralisée et marque de clôture de l'énoncé, ce silence à valeur de pause est attesté également dans la définition du *kalām* formulée par des grammairiens tardifs comme Ibn ʿAqīl[63] (m. 769/1367) et Suyūṭī[64] (m. 911/1505). Ce qui signifie qu'ils réfléchissaient

[59] Al-Fārisī, *al-Takmila*, éd. H. Šāḏil Farhūd, Riyad, Université de Riyad, 1981, p. 191 ; H. Fleisch, *Traité de philologie arabe. 1. Préliminaires, phonétique, morphologie nominale*, Beyrouth, Imprimerie catholique, 1961, p. 172-197.

[60] *Kitāb*, II, p. 88 : *a-lā tarā annaka law qulta* « fīhā ʿAbdu llāhi » *ḥasuna l-sukūt wa-kāna kalām mustaqīm.*

[61] Al-Zağğāğī, *al-Ğumal fī l-naḥw*, éd. ʿAlī Tawfīq al-Ḥamad, Beyrouth, Muʾassasat al-risāla, 1985, p. 27 : *law qulta* « kasā ʿAmrun Zaydan » *wa-sakatta la-kāna l-kalām tāmm ğayyid.*

[62] Ibn Hišām, *Muġnī l-labīb ʿan kutub al-aʿārīb*, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1998, II, p. 5 : *al-kalām huwa l-qawl al-mufīd bi-l-qaṣd wa-l-murād bi-l-mufīd mā dalla ʿalā maʿnā yaḥsunu l-sukūt ʿalayhi.*

[63] Ibn ʿAqīl, *Šarḥ al-Alfiyya*, éd. Muḥ. Muḥyī l-Dīn ʿAbd al-Ḥamīd, Beyrouth, al-Maktaba l-ʿaṣriyya, 1995, I, p. 19.

[64] Al-Suyūṭī, *Hamʿ al-hawāmiʿ fī šarḥ Ğamʿ al-ğawāmiʿ*, éd. A. Šams al-Dīn, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1998, I, p. 42.

sur un corpus écrit, mais aussi oralisé[65]. Les sources littéraires et grammaticales médiévales nous apprennent que ce corpus est constitué notamment de poésie et de prose écrite et oralisée, recueillies par les premiers philologues, soit directement de la bouche des bédouins, soit par le truchement de transmetteurs (*ruwāt*)[66].

Suffit-il donc, pour répondre à la question de l'absence de règles de ponctuation chez les grammairiens, de dire qu'ils n'y voyaient aucune utilité d'organisation graphique, puisque la langue arabe, comme d'autres langues, disposait déjà de ses propres coordonnants et subordonnants accomplissant la fonction de la ponctuation de l'écrit? À notre sens, cela ne suffit pas, même si l'on sait que le coordonnant *wāw* opère non seulement comme un élément de liaison et de cohésion entre les phrases et les membres de phrases, mais aussi comme un véritable ponctuant lexicalisé[67].

Les préoccupations pratiques et théoriques des grammairiens arabes portaient sur une langue excessivement idéalisée dans ses dimensions orale et écrite[68]. Les buts qu'ils se sont fixés dès les premières générations n'offraient aucune place à la question de la ponctuation des textes écrits. Si les définitions et les analyses du *kalām* chez les grammairiens arabes médiévaux montrent que ces derniers ne se sont pas préoccupés de la ponctuation de l'écrit, ce n'est pas parce que celle-ci ne faisait pas partie de la langue écrite oralisée sur laquelle ils réfléchissaient, mais plutôt parce que cette ponctuation n'était absolument pas impérative dans l'écriture arabe de l'époque. Une des raisons majeures justifiant donc le silence des grammairiens relatif à la ponctuation de l'écrit, c'est que l'usage des signes séparateurs n'était nullement obligatoire

---

[65] En effet, tout cela ne nous permet pas d'aller jusqu'à dire que ces grammairiens travaillaient sur un corpus oral. Nous renouvelons ici nos vifs remerciements à Pierre Larcher d'avoir attiré notre attention sur ce point. Sans parler donc du dialectal et du vernaculaire, l'oral et l'écrit constituent deux formes différentes d'une même langue. Théoriquement, la première est plus relâchée et plus libre. La seconde, plus normée, est littéralement soumise aux règles linguistiques les plus fines, mais aussi au contrôle des lecteurs les plus attentifs. Chacune d'elles a son propre fonctionnement. Cependant, les grammairiens arabes ne semblent pas avoir théorisé le rapport langue écrite/langue orale. Si les quelques exemples ici rencontrés appartiennent plutôt à la langue courante, la syntaxe des grammairiens arabes demeure principalement une syntaxe de l'arabe écrit.

[66] Voir G. Schoeler, *Écrire*, p. 92-93.

[67] L'usage du *wāw* en gras en tant que séparateur, est assez fréquent chez les copistes. Voir ici planche 7.

[68] Cette question, à caractère dogmatique, a suscité de nombreux travaux dont les approches sont nettement différentes. Pour en savoir plus, on peut consulter, entre autres, P. Larcher, « Théologie et philologie dans l'islam médiéval: Relecture d'un texte célèbre d'Ibn Fâris (Xe siècle) », *Cahiers de l'ILSL*, 17 (2004), p. 101-114; *id.*, « D'Ibn Fāris à al-Farrā'. Ou, un retour aux sources sur la *Luġa al-Fuṣḥā* », *Asiatische Studien*, LIX/3 (2005), p. 797-814.

dans les pratiques de l'écriture arabe, qu'il s'agissait de manuscrits autographes ou de copies. Il était seulement facultatif.

Aucun des rares chapitres consacrés à l'orthographe (*ḫaṭṭ*) n'aborde la question de la ponctuation. Celle-ci n'était pas considérée comme une partie intégrante de l'orthographe arabe médiévale. Si dans les traditions grammaticales européennes, le terme désignant l'*étude des règles de la langue* vient du grec *grammatikê* et indique « l'art de lire et d'écrire », dans la tradition grammaticale arabe le terme technique employé encore aujourd'hui est *naḥw*. Il signifie d'abord « chemin, voie », ensuite « façon, manière » et par extension la « voie à suivre » pour parler correctement la langue des Arabes. Voici ce qu'en dit, par exemple, Ibn al-Sarrāǧ (m. 316/929) : « Par la grammaire (*naḥw*), on entend que le locuteur, qui l'a apprise, parlera la langue des Arabes »[69]. La grammaire est, dans ce sens, la somme des règles permettant d'imiter, sans faute, la langue des Arabes[70]. *Ipso facto*, il ne nous appartient pas de lui demander de répondre à ce qui ne relève pas de son propre ressort. L'écriture arabe, quant à elle, avait ses propres spécialistes. Qu'en est-il alors de la ponctuation chez les professionnels de l'écriture officielle, les secrétaires (*kuttāb*), et chez les spécialistes de l'écriture livresque, les copistes (*nussāḫ*) ?

Que disent les secrétaires à ce propos ?

La ponctuation, en tant que fait et fonction, est intimement liée aux valeurs pédagogiques et aux paradigmes épistémologiques d'une époque et d'une culture données, ainsi qu'à l'image de la langue chez les scribes et les secrétaires de telle ou telle époque. Dans la culture arabe médiévale, les *kuttāb* (participe actif pluriel du verbe *kataba* : écrire) sont les secrétaires de la chancellerie chargés d'établir des lettres, des diplômes d'investiture, des documents de fiscalité et d'autres actes officiels au nom d'une autorité centrale ou régionale. Qu'ils soient spécialistes de la fiscalité (*dīwān al-ḫarāǧ*) ou de la chancellerie (*dīwān al-rasāʾil* ou *dīwān al-inšāʾ*), les secrétaires sont les maîtres de l'écriture officielle. C'est grâce à eux que le calife ʿAbd al-Malik b. Marwān (régna de 65/685 à 86/705) a pu entreprendre l'arabisation de l'administration omeyyade. Il semble que c'est à l'époque de Hišām b. ʿAbd al-Malik (régna

[69] Ibn al-Sarrāǧ, *al-Uṣūl fī l-naḥw*, éd. ʿA. al-Fatlī, Beyrouth, Muʾassasat al-risāla, 1985, I, p.35 : *al-naḥw innamā urīda bihi an yanḥuwa l-mutakallim iḏā taʿallama kalām al-ʿArab*.

[70] Voir P. Larcher, « Les origines de la grammaire arabe, selon la tradition : description, interprétation, discussion », *Approaches to Arabic Linguistics*, Presented to Kees Versteegh on the Occasion of his Sixtieth Birthday, éd. Everhard Ditters and Harald Motzki, Leyde, Brill (« Studies in Semitic Languages and Linguistics », 49), 2007, p. 113-134.

de 105/724 à 123/743) que la fonction de secrétaire de chancellerie a pu définir ses fondements et ses structures suivant le modèle des administrations persane et byzantine[71]. Si l'on en juge par leurs écrits poétiques et prosodiques, mais aussi par les sources biographiques qui en parlent[72], les secrétaires constituent une classe sociale privilégiée. Ils brillaient particulièrement dans le domaine de la belle calligraphie, de la prose littéraire, de l'art épistolaire, mais aussi dans celui de la fabrication matérielle des outils de l'écriture. Leurs recettes de fabrication d'encre, leurs conseils de préparation des calames et d'usage de ceux-ci en fonction de la qualité du papier choisi etc. sont exemplaires et foisonnent dans les sources littéraires médiévales[73]. Le développement de l'orthographe et de la calligraphie arabes doit beaucoup à leurs efforts et à leur talent d'une part, et à la fabrication locale du papier et à sa diffusion d'autre part. Le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de l'écriture arabe est considérable et mérite d'être étudié exhaustivement dans un travail à part. La formation des secrétaires est réputée particulièrement solide aussi bien en sciences traditionnelles que profanes[74]. Sans faille était leur respect des règles techniques de leur tâche et des normes de l'écriture diplomatique. Ces *kuttāb* semblent en effet plus préoccupés que les grammairiens par les questions de l'orthographe, de la ponctuation et de l'organisation de l'écriture en général. Écoutons à ce sujet ce que nous en dit un secrétaire de la cour fatimide :

> Le discours est de deux sortes : périodes longues et périodes courtes. Les périodes longues correspondent, par exemple, à la division du Coran en sourates, de la prose en épîtres et de la poésie en poèmes. Cela n'entraîne pas de confusion nécessitant la séparation des périodes. Quant aux périodes courtes, elles correspondent, par exemple, à la division de la sourate en versets, de l'épître en parties et du poème en vers. Cela peut créer la confusion. C'est pourquoi, il conviendrait de séparer les périodes courtes de sorte que le [sens] ne soit pas ambigu.

[71] Cf. les articles « Dīwān », « Inshā' » et « Kātib », *EI²*, signés respectivement par A.A. Duri, H.R. Roemer et D. Sourdel.

[72] Le *Fihrist* d'Ibn al-Nadīm, écrit en 377/989, fournit des informations sur 119 secrétaires. Le *Mu'ǧam al-udabā'* présente 125 notices biographiques de secrétaires illustres, Yāqūt al-Ḥamawī, *Mu'ǧam al-udabā'*, Le Caire, Dār al-fikr, 1980. On trouve également chez al-Iṣfahānī (m. 356/966) des informations intéressantes sur les secrétaires des IIᵉ, IIIᵉ et IVᵉ siècles de l'Hégire, al-Iṣfahānī, *Kitāb al-Aġānī*, Le Caire, Dār al-kutub, 1927-1974.

[73] Muḥammad Ḫayr Šayḫ Mūsā a énuméré plus de cent sources traitant des secrétaires et de leurs arts : M.-Ḫ. Šayḫ Mūsā, « Ḥarakat al-ta'līf fī l-kitāba wa-l-kuttāb wa-maṣādir naqd al-tarassul wa-l-kitāba ḥattā l-qarn al-rābi' al-hiǧrī », *Revue de l'Académie arabe de Damas*, 72/3 (1997), p. 481-526.

[74] Voir par exemple l'introduction de *Adab al-kātib*, un des premiers du genre, Ibn Qutayba, *Adab al-kātib*, éd. 'Alī Fā'ūr, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1988. Voir aussi l'étude de Bruna Soravia, « Les manuels à l'usage des fonctionnaires de l'administration dans l'islam classique », *Arabica*, LII/3 (2005), p. 417-436.

> L'ordre de la graphie est au service de l'ordre de l'expression. Lorsque les expressions sont organisées, les sens s'en détachent les uns des autres. Mais, lorsqu'elles sont entremêlées, les sens se confondent et l'auditeur ne peut entendre les nuances. Il en est de même pour la graphie. Lorsque ses unités sont séparées, le sens de chacune d'elles parvient à l'âme conformément à sa propre forme. Mais lorsqu'elles ne le sont pas, cela nécessite l'examen, la réflexion et la révision pour en extraire les sens exacts.[75]

Ce témoignage, significatif et précieux quant à l'histoire de la ponctuation dans la tradition graphique arabe, est une mise au point rarissime. Il est de la plume de ʿAlī b. Ḫalaf al-Kātib (m. 455/1063) qui fut secrétaire, stylisticien et théoricien de l'art épistolaire. Il est tiré de son traité *Mawādd al-bayān* (Matières d'éloquence) qui est une des sources de *Ṣubḥ al-aʿšā* de Qalqašandī (m. 821/1418). L'auteur y traite de l'art du secrétaire, de son importance, de sa noblesse, de l'art de l'éloquence et de la stylistique, de l'art de l'orthographe, de ses règles, de ses conventions, etc. Dans le passage ci dessus, l'auteur souligne l'importance de la séparation des périodes ; séparation qui renforce la clarté et l'économie de l'écriture. En s'adressant à ses pairs, il introduit sa proposition par l'expression : *yanbaġī* (*i.e.* il conviendrait), comme s'il s'agissait d'un avis personnel, certes important, mais pas d'un ordre officiel. Au cœur de la division des unités écrites, ici proposée, il y a donc la notion de période (*faṣl*)[76], dont les caractéristiques essentielles sont rappelées en ces

[75] *Mawādd*, p. 485. D'après l'éditeur qui l'a établi à partir d'un *unicum* mutilé, ce traité fut composé en 437/1045. Voici le texte arabe : *fa-inna l-kalām yanqasimu fuṣūl ṭiwāl wa-qiṣār. Fa-l-ṭiwāl ka-qasm al-Qurʾān ilā suwarihi wa-manṯūr al-mutarassil ilā rasāʾilihi wa-manẓūm al-šāʿir ilā qaṣāʾidihi. Wa-hāḏihi l-aqsām lā taškulu fa-taḥtāǧu ilā tamayyuz (sic). Wa-l-qiṣār ka-nqisām al-sūra ilā l-āyāt wa-l-risāla ilā l-fuṣūl wa-l-qaṣīda ilā l-abyāt. Wa-hāḏihi qad taškulu fa-yanbaġī an tumayyaza l-fuṣūl al-qiṣār tamyīz yuʾmanu maʿahu min al-taḫlīṭ. Fa-inna tartīb al-ḫaṭṭ yufīdu mā yufīduhu tartīb al-lafẓ. Wa-ḏāka anna l-lafẓ iḏā kāna murattab yuḫalliṣu baʿḍ al-maʿānī min baʿḍ. Wa-iḏā kāna muḫallaṭ aškalat maʿānīhi wa-taʿaḏḏara ʿalā sāmiʿihi idrāk maḥṣūlihi. Wa-kaḏālika l-ḫaṭṭ fa-innahu iḏā kāna mumayyaz al-fuṣūl waṣala maʿnā kull faṣl minhu ilā l-nafs ʿalā ṣūratihi wa-iḏā kāna muttaṣil daʿā ilā murāǧaʿat taʾammulihi wa-iʿmāl al-fikr fī taḫlīṣ aġrāḍihi.*

[76] Voir al-Ǧurǧānī, *Kitāb al-Taʿrīfāt*, éd. ʿAbd al-Raḥmān ʿAmīra, Beyrouth, ʿĀlam al-kutub, 1987, p. 214, où la période (*faṣl*) est définie comme « un extrait d'un chapitre autonome et séparé du reste » (*wa-l-faṣl qiṭʿa min al-bāb mustaqilla bi-nafsihā munfaṣila ʿammā siwāhā*). Dans la même source (p. 216) nous apprenons que le mot *faqra* désigne toute perle (percée) rassemblée harmonieusement avec d'autres et constituant un bijou sous forme de colonne vertébrale. Par extension, il s'applique au meilleur vers du poème et à la meilleure part du discours (*ǧumla muḫtāra min al-kalām*). Il serait très intéressant de se pencher sur l'histoire de ces deux concepts, peu étudiés, pour mieux connaître leurs sens exacts, leurs évolutions et leurs fonctions dans la stylistique arabe médiévale. Quant à la définition de la *période* dans la tradition occidentale, on peut citer celle-ci : « À partir du grec *periodos* "circuit", le terme période est défini par la rhétorique classique comme une phrase complexe développée sur le plan volumétrique, composant une unité de forme, de sens, de souffle, dont le mouvement, conformément à l'étymologie du

termes : « être finie, autonome et non coordonnée »[77]. L'auteur va jusqu'à proposer de laisser, entre les membres d'une même période, un « petit espace » (*farǧa yasīra*), de sorte que les espaces blancs séparant les périodes et les membres de période ne soient pas confondus[78]. En effet, les secrétaires semblent très attentifs aux moindres détails de l'organisation de l'écriture, comme le confirme encore ce passage de Qalqašandī :

> Les secrétaires divergent quant à la manière de séparer les divisions non rubriquées. Les secrétaires recopiant les correspondances (*nussāḫ*) utilisent un cercle pour séparer deux périodes ; tandis que les secrétaires rédigeant les correspondances (*kuttāb*) laissent un espace blanc entre les périodes, mais aussi entre les membres de période. Seulement, l'espace blanc séparant les périodes est de la taille du bout d'un pouce ; alors que celui séparant leurs membres est de la taille du bout d'un auriculaire[79].

Le terme *saǧʿatayn*, employé ici au duel, que nous nous proposons de rendre par « membres de période », ne semble pas désigner une construction nécessairement rimée, mais plutôt toute construction binaire prise dans une chaîne de rapports à l'intérieur d'une même période. Rappelons que, dans ce passage, Qalqašandī ne fait que paraphraser l'auteur de *Mawādd al-bayān* qui, lui, nomme certains de ces membres de période binaire par leur propre terme technique. Il note :

> Il est des périodes moins longues dont les membres ont besoin, eux aussi, d'être séparés ; comme la condensation, l'amplification, la protase, l'apodose, l'hypotaxe et la parataxe. Ce ne sont pas là des périodes, car ces membres ne constituent pas un énoncé fini et autonome[80].

---

mot, est réputé circulaire, et dont les membres sont agencés de telle sorte qu'ils concourent à produire un effet mélodique », F. Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin 2004, p. 221.

[77] *Mawādd*, p. 485 : *wa-šurūṭ al-fuṣūl an takūna tāmma qāʾima bi-anfusihā lā yuʿtafu ʿalayhā šayʾ min ġayrihā.*

[78] *Mawādd*, p. 486.

[79] Qalqašandī, *Ṣubḥ*, III, p. 144 : *wa-qad iḫtalafat ṭuruq al-kuttāb fī fuṣūl al-kalām allaḏī lam yumayyaz bi-ḏikr bāb aw faṣl wa-naḥwihi. Fa-l-nussāḫ yaǧʿalūna li-ḏalika dāʾira tafṣīlu bayna l-kalāmayn. Wa-kuttāb al-rasāʾil yaǧʿalūna li-l-fawāṣil bayāḍ yakūnu bayna l-kalāmayn min saǧʿ aw faṣl kalām. Illā anna bayāḍ faṣl al-kalāmayn yakūnu fī qadr raʾs ibhām wa-faṣl al-saǧʿatayn yakūnu fī qadr raʾs ḫinṣir.*

[80] *Mawādd*, p. 486 : *fa-qad yaʿriḍu fī nafs al-faṣl al-qaṣīr mā yaḥtāǧu ilā l-tamyīz ayḍan ka-l-ǧumla wa-l-tafṣīl wa-l-šarṭ wa-l-ǧazāʾ wa-l-muqaddima wa-l-ǧawāb. Wa-laysat hāḏihi bi-fuṣūl li-annahā lā tašmalu ʿalā nawʿ tāmm min al-kalām qāʾim bi-nafsihi.* Les catégories de la rhétorique arabe n'ont pas toujours de correspondants exacts dans la rhétorique occidentale issue des traditions grecque et latine. Ce qui réduit, parfois, l'effort de traduire à une simple aventure intellectuelle. Notons que les deux derniers des trois couples propositionnels de la citation sont

Ces six procédés de rhétorique fonctionnent en couple, et c'est seulement ce dernier caractère qui fait d'eux trois formes de période complète et autonome dont la séparation des deux membres a besoin d'être marquée par un espace blanc. L'autonomie et la binarité de ces périodes constituent leurs deux points communs. La période et ses membres demeurent les principales unités dont s'occupe la ponctuation en vogue chez les secrétaires. Le marquage des membres de période nous semble entrepris dans le but de faciliter la lecture à voix haute des secrétaires. Rappelons que les correspondances officielles furent souvent lues à haute voix par des secrétaires choisis spécialement pour cette tâche. Si les traités des secrétaires des IIIe/IXe et IVe/Xe siècles, qui nous sont parvenus, passent sous silence la question de la séparation des périodes, certains de leurs commentateurs des Ve/XIe et VIe/XIIe siècles n'ont pas manqué de la souligner. Il y a lieu de supposer que le discours sur la pratique de la séparation des périodes et leurs membres doit beaucoup notamment à ces derniers, comme en témoigne un commentateur du fameux *Adab al-kātib* d'Ibn Qutayba, à savoir l'andalou Ibn al-Sīd al-Baṭalyawsī (m. 521/1127) qui écrit :

> La séparation [des discours] intervient là où s'achève l'un et commence l'autre. La taille de l'espace de séparation peut être large ou étroite selon le rapport des discours. Si le rapport sémantique est étroit l'espace sera modeste, sinon large[81].

Il s'agit visiblement, là aussi, d'espace blanc comme signe séparateur. Derrière le propos de ces auteurs se profile une segmentation en périodes et en membres de période. Même si leurs propos ne sont pas assez développés, les exemples donnés permettent d'entrevoir une segmentation intégrant des critères syntaxiques et sémantiques. Une des tâches des secrétaires, et non la moindre,

d'ordre syntaxique, alors que le premier (*al-ǧumla wa-l-tafṣīl*) est d'ordre sémantique. Celui-ci consiste à présenter une idée d'abord très brièvement, puis à la développer abondamment. C'est une des techniques de la composition du discours (*naẓm*) chez al-Ǧurǧānī. Cf. al-Ǧurǧānī, *Asrār al-balāġa*, Beyrouth, Dār al-maʿrifa, s.d., p. 135 sq. Il l'appelle aussi *al-iǧmāl wa-l-tafṣīl* dans *Dalāʾil al-iʿǧāz*, Beyrouth, Dār al-maʿrifa, s.d., p. 47. L'auteur des *Mawādd al-bayān*, quant à lui, la classe parmi les procédés de la « transposition » (*naql*) du discours (p. 205). Ce à quoi correspondraient, très approximativement en rhétorique occidentale, les notions de *commutation* (*i.e.* transformer un énoncé en un autre plus développé sans en changer le sens) et d'*expolition* (*i.e.* répéter plusieurs fois la même chose en termes équivalents). Cf. Michel Pougeoise, *Dictionnaire de rhétorique*, Armand Colin, 2001, p. 31, 81.

[81] Ibn al-Sīd al-Baṭalyawsī, *al-Iqtiḍāb fī šarḥ Adab al-kātib*, Beyrouth, Dār al-ǧīl, 1987, p. 68 : (...) *wa-l-faṣl innamā yakūnu min tamām al-kalām allaḏī yubdaʾu bihi wa-stiʾnāf kalām ġayrihi. Wa-saʿat al-fuṣūl wa-ḍayquhā ʿalā miqdār tanāsub al-kalām. Fa-in kāna l-qawl al-mustaʾnaf mušākil li-l-qawl al-awwal aw mutaʿalliq bi-maʿnā minhu ǧuʿila l-faṣl ṣaġīr, wa-in kāna mubāyin lahu bi-l-kulliyya ǧuʿila l-faṣl akbar min ḏālika.*

est la lecture, tantôt intime tantôt solennelle, des documents officiels devant leurs maîtres politiques. Dans ce but précis, les espaces blancs facilitent à merveille la reconnaissance visuelle des unités scripturaires. Le degré de visibilité et de lisibilité d'un texte dépend, entre autres, de la belle manière séparant ses unités, qui s'offre à l'œil dans une forme aussi soignée qu'un collier ponctué de bijoux rares et précieux. Les proportions d'espace blanc signalent des proportions de pause et de respiration que l'on doit observer en lisant à voix haute. Elles constituent donc un espace visuel appréciable pour les destinataires des documents officiels. Il semble que certains monarques ne se contentaient pas de faire lire leurs correspondances officielles par leurs secrétaires de confiance, mais les lisaient eux-mêmes. C'est en praticiens, et non en théoriciens, que ces secrétaires parlent ici de leur manière de marquer les frontières des unités écrites. Ce qui expliquerait en partie la rareté et la brièveté de leurs propos en la matière.

Bien que les documents authentiques de la chancellerie arabe médiévale soient malheureusement aussi rares que les cygnes noirs et rendent ainsi très difficile la vérification de ces informations littéraires, la pratique de l'espace blanc comme signe séparateur est largement attestée dans plusieurs écrits non diplomatiques[82]. Ces mesures artisanales dont parlent les secrétaires, témoignent d'une pratique courante consistant à séparer les unités de la prose par des signes spécifiques. C'est aussi une pratique ancienne, si l'on en croit Abū Hilāl al-ʿAskarī (m. 395/1005) qui rapporte que Akṯam b. Ṣayfī, un des dignitaires et sages de l'Arabie préislamique, aurait insisté auprès de ses secrétaires pour séparer soigneusement les périodes dont le sens est fini[83]. Il rapporte également que le monarque ghassanide, al-Ḥāriṯ b. Abī Šamir[84] aurait dit à son secrétaire al-Muraqqiš al-kabīr, que si l'écriture le poussait à entreprendre une nouvelle période, il devait la séparer des autres[85]. Séparer les unes des autres, les unités dont le sens est complet, relève du bon sens et de la bonne organisation de l'espace écrit. D'après la même source, la séparation des périodes autonomes est devenue, par ordre califal, une pratique obligatoire chez les secrétaires de ʿAbd al-Malik b. Marwān[86]. Il en est de même chez le calife abbaside al-Maʾmūn qui avait, dit-on, donné l'ordre (*amara*) à ses secré-

[82] Voir ici planche 8.

[83] Al-ʿAskarī, *Kitāb al-Ṣināʿatayn, al-kitāba wa-l-šiʿr*, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1987, p. 440.

[84] Sur ce nom, souvent ambigu dans les sources arabes, voir De Prémare, *Les fondations*, p. 49, n. 34 qui cite Irfan Shahîd, *Byzantium and Arab in the Sixth Century*, Washington, Dumbarton Oaks, 1995, I, p. 322-325, 664.

[85] *Al-Ṣināʿatayn*, p. 440.

[86] ʿAbd al-Malik b. Marwān fut, lui-même, secrétaire de Muʿāwiya b. Abī Sufyān à Médine, d'après ʿAbd Allāh al-Baġdādī, *al-Ġāmiʿ*, p. 139.

taires de séparer les unités opposées et subordonnées par *bal, balā* et *wa-laysa*[87]. N'y a-t-il pas là des traces d'une réforme de l'organisation de la graphie arabe dont l'histoire détaillée reste entièrement à faire et à refaire ? Ce que laissent entendre ces informations ne s'applique pas seulement à la prose officielle, mais à tout texte visant la clarté, l'organisation et la bonne présentation de l'écrit, qu'il soit exécuté par un secrétaire expérimenté ou par un copiste scrupuleux. Il nous semble que la ponctuation dont témoignent les manuscrits arabes appartient à l'organisation globale de la mise en forme du texte, et, par là-même, demeure une partie essentielle de l'histoire de l'écriture arabe. Si elle était vivement conseillée dans les écrits de chancellerie, il semble qu'elle n'était cependant pas une pratique obligatoire et systématique dans les milieux des copistes.

Quelle place occupe la ponctuation dans le travail du copiste ?

Le copiste qui tente de reproduire un texte, commence souvent par choisir son support et le format de celui-ci. Il travaille dans un cadre à la fois technique et artisanal déjà défini par des pratiques et des habitudes traditionnelles, mais non arbitraires. À partir d'un certain nombre de feuilles pliées en deux en leur milieu et emboîtées les unes dans les autres, l'artisan constitue des cahiers qui varient selon le nombre des feuilles utilisées. En général, avant la transcription du texte, la page doit être déjà préparée et la surface à remplir déjà définie. Cela traduit la volonté de réaliser des pages harmonieuses. C'est l'harmonie des lignes que le copiste professionnel cherche à atteindre dans son travail. Cette harmonie n'est pas une préoccupation absolue pour le savant ou le copiste amateur qui, copiant un texte pour son usage personnel, se soucie plutôt d'économiser son papier et son temps. Le copiste professionnel, quant à lui, remplit ses lignes et parfait sa page en fonction de la qualité du destinataire, de la finesse et de la richesse de son savoir-faire et du prix auquel on le paie.

Sous ses différentes formes, la ponctuation est un des éléments de l'organisation globale du texte. Le traité arabe médiéval commence en général par la

[87] *Al-Ṣināʿatayn*, p. 441. Il importe peu que le texte d'al-ʿAskarī ne dise pas très clairement ici s'il s'agit de la séparation des unités du discours *oralisé* ou *écrit*. Car, ces informations, en dépit de leur caractère invérifiable, nous renseignent sur le souci réel et déjà ancien de la séparation des segments de la parole – écrite ou orale – chez les secrétaires qui, eux, écrivirent et lurent à haute voix les textes officiels. Cela montre pourquoi les secrétaires, plus que les autres communautés de savants, accordèrent tant d'importance à la séparation des unités du texte écrit en les marquant, le plus souvent, par un espace blanc.

page de titre. Ensuite, vient le texte proprement dit qui s'ouvre sur la *ḫuṭba* (introduction). Elle se compose habituellement d'une *basmala* – figurant en principe seule dans la première ligne –, d'une *taḥmida* et d'une *taṣliya* séparées de la suite de la *ḫuṭba* par la formule *ammā ba'du*. La division du texte en parties, chapitres, divisions, sous-divisions et paragraphes, se fait sans retour à la ligne. Les « bouts-de-ligne »[88] complètent les lignes inachevées et assurent à la page l'équilibre entre le noir et le blanc que le copiste professionnel cherche régulièrement à parfaire. Le blanc séparant les mots les uns des autres rend la lecture confortable. Pour distinguer les parties du texte, le copiste écrit les têtes de chapitres (*naw', bāb, faṣl, qism, mas'ala, tanbīh, tarǧama*) en encre de couleur – souvent rouge[89] – ou en caractères gras (*taġlīẓ al-qalam*)[90], ou encore il les allonge (*ṭūl al-mašq*) sur une bonne partie de ligne, voire sur toute la ligne, séparant ainsi les unités du texte[91]. Il les déploie dans le but de faciliter la consultation à celui qui cherche un passage précis dans le livre[92]. Les signes de fin de période (*fawāṣil al-kalām*) marquent la séparation des séquences complètes du texte[93]. Outre la séparation des périodes, fonction initiale et fondamentale de la ponctuation de l'écrit, celle-ci renforce l'ordre de l'écrit et donne aux unités écrites plus de force et aux lignes plus de rigueur.

La division du texte en périodes et en paragraphes marqués par des signes de ponctuation ne relève pas d'une simple interprétation que le copiste peut donner au passage ponctué indépendamment de la division de l'auteur. La logique interne et la structure du discours gouvernant les unités du texte et leur enchaînement jouent un rôle déterminant dans les divisions les plus courtes du texte. Seul le témoignage de la copie autographe peut démontrer si la ponctuation est l'œuvre de l'auteur ou plutôt du copiste. Mais la transgression des conventions est une pratique courante chez le copiste médiéval. On sait qu'en copiant ou en recopiant un texte, le copiste peut lui ajouter ou lui retirer des lettres. Il est courant de ponctuer partiellement la copie, voire de négliger totalement les signes de ponctuation même si le modèle est entièrement ponctué ou, inversement, de l'ajouter alors qu'elle est absente de

---

[88] Muzerelle les définit ainsi : « Trait de plume simple ou ornementé, baguette décorative, signe dépourvu de signification ou lettre annulée par un procédé quelconque (biffée, exponctuée...), destinés à combler l'espace demeuré vierge à la fin d'une ligne ». D. Muzerelle, *Vocabulaire codicologique, Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, Cemi, 1985, p. 124.

[89] D'où le mot *rubrique* relatif à la couleur rouge de la brique.

[90] Voir ici planche 9.

[91] Voir entre autres Ibn Ǧamā'a, *Taḏkirat al-sāmi' wa-l-mutakallim fī adab al-'ālim wa-l-muta'allim*, Heyderabad, 1934-5, p. 191.

[92] *Ibid.*, p. 192.

[93] Voir plus loin le tableau des signes ainsi que les planches.

l'exemplaire original. L'auteur et le copiste ne forment pas toujours un couple fidèle quant à la transmission de l'écrit. Le premier est souvent trahi. Le second dispose de plus de liberté pour personnaliser son travail. Il faut remarquer que chaque copie est une œuvre singulière. Elle constitue non seulement un *état de texte*, mais aussi un état *unicum*. La notion de *copie* est plus pertinente que celle de *copiste* quand il s'agit de la tradition manuscrite arabe qui s'étend sur plusieurs siècles et plusieurs aires géographiques et culturelles. Pour reprendre la dichotomie dont parlait E. Ornato[94], on peut dire que la ponctuation n'est pas toujours l'indice de la bonne qualité de la copie. Combien nombreuses sont les copies luxueuses dont la page est parfaitement décorée, mais dont le texte n'est ni ponctué, ni sûr. Sans confondre une copie esthétiquement luxueuse et une autre scientifiquement très valable, une modeste copie d'étudiant peut être garante d'une très bonne transmission d'une tradition.

Conclusion

Quiconque examine avec un peu de minutie un manuscrit arabe comportant, même partiellement, des signes de ponctuation de l'écrit, peut se rendre compte que ces signes marquent exclusivement la fin des périodes[95]. Autrement dit, entre deux signes de ponctuation da la même forme bornant un fragment écrit, en le séparant des autres, il n'y a pas d'autres signes, sauf dans la ponctuation oratoire qui est destinée à la lecture à haute voix. La séparation des périodes n'est pas le propre des textes religieux. L'écriture de la littérature profane emploie les mêmes signes de séparation et les déploie dans le même but, à savoir le marquage de la fin des périodes. Les pratiques les plus variées et les plus inattendues de la ponctuation, qui sont attestées dans les manuscrits que nous avons pu consulter[96], visent constamment la séparation des périodes et non des unités plus courtes que celles-ci. La ponctuation des manuscrits arabes médiévaux ne scande pas les « phrases », mais les unités du discours les plus longues et les plus achevées. La notion syntaxique de *ǧumla* désigne chez les grammairiens arabes – et ce jusqu'au VIe/XIIe siècle au moins – une construction binaire et courte[97], qu'elle soit verbale ou

---

[94] E. Ornato *et al., La face cachée du livre médiéval. L'histoire du livre vue par Ezio Ornato, ses amis et ses collègues avec une préface d'Armando Petrucci*, Rome, Viella, 1997, p. 509 sq.

[95] Voir ici planches 3, 10, 11.

[96] Nous n'avons pas mentionné ici tous les manuscrits ponctués que nous avons consultés dans diverses bibliothèques, ni les copies ponctuées des textes dont nous préparons l'édition critique. Nous nous sommes contenté de citer uniquement les documents qui nous paraissaient significatifs.

[97] Reprenant l'enseignement de ses prédécesseurs, ʿAbd al-Qāhir al-Ǧurǧānī souligne que la

nominale[98]. Elle ne nécessite pas de séparateur, ni chez les secrétaires ni chez les copistes. Au cœur de la ponctuation arabe, il y a plutôt la notion de *période*. Celle-ci se prête aisément à une construction longue et close. Le lien entre ses composantes, aussi variées soient-elles, se fait par des connecteurs lexico-sémantiques, tels que le *wāw* et le *fā'* dont l'usage est très fréquent, et qui donnent aux membres de la période leur forme d'unité et d'élégance. Ces deux connecteurs accomplissent, en quelque sorte, une fonction semblable à celle de la virgule dans la tradition occidentale[99]. Du coup, le copiste médiéval peut éventuellement se soucier de marquer la fin de la période par un signe de séparation, sans pour autant s'occuper de la séparation de ses différents membres. Le signe qui clôt la période indique au fond que le contenu du discours est fini. Ce que la tradition arabe nomme *fawāṣil* (séparateurs) est un procédé usant de plusieurs formes de signes[100] et visant exclusivement la séparation des périodes. Quant à la séparation des membres de période dont parlaient les secrétaires, elle est rarement attestée dans la pratique. La ponctuation observée dans les manuscrits arabes médiévaux ne nous semble pas s'ériger en *système* proprement dit, mais plutôt en *procédé* de séparation de périodes. Cette technique qui emploie fréquemment des signes variés est res-

ǧumla est une construction à deux termes (*wa-l-ǧumla mā kāna ǧuz'ayn naḥw « ḍaraba abūhu » wa « aḫūhu munṭaliq »*). Voir *al-Muqtaṣid fī šarḥ al-Īḍāḥ*, éd. Kāẓim Baḥr al-Murǧān, s.l., s.d., t. I, p. 258, mais aussi les pages 272-292.

[98] Cette conception de la *ǧumla* semble constante dans la tradition grammaticale arabe d'avant Ibn Hišām (m. 761/1360). Elle peut être vérifiée, entre autres, dans les textes suivants : al-Mubarrad (m. 285/899), *al-Muqtaḍab*, Beyrouth, ʿĀlam al-kutub, s.d., I, p. 8 ; Ibn al-Sarrāǧ (m. 316/929), *al-Uṣūl*, I, p. 58-59, 64, II, p. 31, 62, 104, 276, 357 (édition à consulter avec prudence) ; al-Zaǧǧāǧī (m. 340/951 ?), *al-Ǧumal*, p. 36-37, 42, 43, 53-54 ; Abū ʿAlī al-Fārisī (m . 377/987), *Kitāb al-Idāḥ*, Beyrouth, ʿĀlam al-kutub, 1996, p. 72, 92, 100, 119, 130, 199, 208, 217 ; *id.*, *al-Masā'il al-ʿaskariyyāt*, Beyrouth, Dār al-ṯaqāfa, 2002, p. 58, 63, 70-72, 75 ; Ibn Ǧinnī (m. 392/1002), *al-Lumaʿ*, Le Caire, 1979, p. 10-11, 17, 23, 75 ; al-Ǧurǧānī (m. 471/1078), *al-Muqtaṣid*, I, p. 94-95, 258 (etc.) ; al-Zamaḫšarī (m. 538/1144), *al-Mufaṣṣal*, Beyrouth, Dār al-hilāl, 1993, p. 23, 24, 44, 76-77, 92, 93, 403, 407 ; Ibn al-Anbārī (m. 577/1181), *Asrār al-ʿarabiyya*, Damas, Maṭbaʿat al-taraqqī, 1957, p. 8, 32, 34, 54, 57, 61, 106, 110, 117, 118, 121, 132, 133.

[99] En arabe, il est tout à fait correct d'écrire par exemple : *aḫaḏa waraqa fa-kataba*..., sans virgule. En revanche, on dirait en français : « Il a pris une feuille, puis il a écrit... ». Les exemples de l'emploi de *puis* que donne le *Petit Robert* sont systématiquement précédés d'une virgule.

[100] Pour avoir une idée de la forme de ces signes dans les manuscrits en écriture arabe, voir plus loin le tableau des signes ainsi que les planches. Voir également G. Vajda, *Album de paléographie arabe*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1958, où la planche n° 35 emploie « le cercle traversé par un trait oblique tombant sur la gauche » ; la planche n° 36 emploie « le cercle avec un point au milieu » ; la planche n° 47 emploie « le demi cercle ouvert sur la gauche avec un point au milieu » ; la planche n° 66 emploie « un gros point noir ». À signaler également que le copiste médiéval dispose, au moins, de trois signes différents pour marquer *la fin de citation* : le mot *intahā* (c'est fini), la lettre *hā'* ou les deux lettres *alif hā'*.

tée, semble-t-il, marginale dans la tradition manuscrite arabe. Non seulement elle n'a pas été une pratique obligatoire, mais elle n'a pas fait l'objet d'un enseignement formalisé ou institutionnalisé. Les quelques sources qui en parlent, à savoir celles traitant de la transmission des hadiths et celles de l'art du secrétaire, demeurent une extraordinaire exception[101]. Outre le fait qu'elle n'est ni affaire de grammaire, ni de stylistique, la ponctuation des manuscrits arabes est seulement facultative. Voilà pourquoi un texte autographe peut être ponctué, mais pas sa copie. L'inverse est également possible.

Pour rendre claires la division des chapitres et la séparation des périodes, le copiste peut écrire à l'encre rouge les têtes de chapitres, comme il peut les écrire en caractères gras, les surligner ou les allonger, ou encore les écrire seuls sur toute la ligne. Les différents signes de ponctuation de l'écrit nous renseignent en particulier sur la mise en forme et l'organisation interne de l'écrit médiéval. Moyen de la division des textes, la ponctuation doit être prise en compte par l'éditeur moderne qui examinera l'ensemble des copies présentant une forme de division. Cela enrichira à coup sûr la critique textuelle et apportera un éclairage précieux quant à la régularité ou l'irrégularité de la transmission des textes. L'étude de l'histoire de la ponctuation en écriture arabe ne peut qu'apporter au paléographe et à l'historien des textes un inestimable regard sur les pratiques de l'écriture aux siècles passés. Cependant, face à la diversité des signes employés dans les manuscrits en caractères arabes, peut-on savoir quand et où telle forme de signe est apparue ? Quand elle a fini par se généraliser ou, au contraire, par disparaître ? Est-elle due à une tradition régionale et laquelle ? Peut-elle être un moyen de datation et de localisation des copies ? Ces questions et bien d'autres demeureront en suspens tant qu'il n'y aura pas d'études quantitatives susceptibles de nous renseigner suffisamment bien sur les fonctions et le mode de fonctionnement des signes de la ponctuation dans les manuscrits arabes.

[101] Lorsque, à titre d'exemple, le grammairien al-Baṭalyawsī en parle, il le fait dans le contexte du commentaire d'un traité de l'art du secrétaire, et non pas dans le cadre d'un enseignement de grammaire.

Tableau des signes de séparation et de division
des unités écrites dans les manuscrits arabes

I – Signes de séparation

Espace blanc large de deux ou trois lettres environ.
Trait surlignant le premier mot de la période.
: une larme.
: un gros point.
: trois points disposés en triangle.
: trois larmes disposées en triangle.
: un cercle vide.
: un cercle avec un point au milieu.
: un cercle avec un trait oblique au milieu.
: un cercle entouré de pointillés.
ou : un demi-cercle avec un point au milieu.
: deux cercles concentriques.
: deux cercles concentriques avec un point au milieu.
: trois cercles successifs
: un cercle avec la lettre *ḥā'*.
ou : la lettre *hā'*.
: les deux lettres *alif* et *hā'*.
انتهى : le mot *intahā* (*i.e.* fini).
(Ces trois derniers signes indiquent la fin de citation).

II – Signes de division du texte

Espace blanc large de plusieurs mots.
Mot(s) écrit(s) en gras.
Mot(s) écrit(s) en encre de couleur.
Mot(s) surmonté(s) d'un trait horizontal.
Mot(s) allongé(s) sur toute la ligne ou sur une partie.

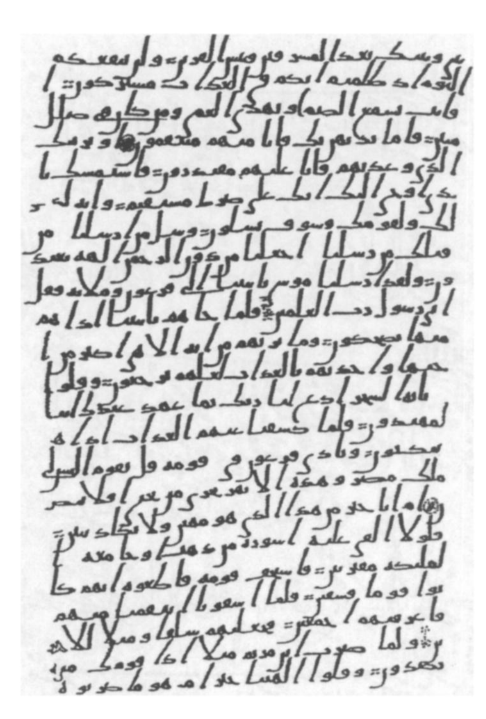


Planche 1: Paris, B.N.F., ms. arabe 328b, fol. 61ʳ. Planche reproduite par F. Déroche, *Les manuscrits du Coran. Aux origines de la calligraphie coranique,* Paris, B.N., 1983. Texte en écriture hijazienne, dépourvu de signes diacritiques et comportant vingt versets de la sourate XLIII (de la fin du verset 37 jusqu'au début du verset 58). Des mots coupés en fin des lignes 5, 8, 11, 16, 18, 19, 21. Deux signes semblables, dont l'un figure au milieu de la ligne 10, l'autre à peu près au début de la ligne 22, marquent les groupes de cinq versets. Plus visibles dans les lignes 4 et 17, deux autres signes sous forme de gros point entouré d'un cercle en pointillé, marquent un groupe de dix versets. À seize reprises, les fins de versets sont régulièrement marquées par les quatre points disposés en forme de carré.


بسم الله الرحمن الرحيم
قل هو الله احد الله الصمد لم يلد ولم يولد ولم
يكن له كفوا احد
سورة الفلق خمس ايات
بسم الله الرحمن الرحيم
قل اعوذ برب الفلق من شر ما خلق ومن شر
غاسق اذا وقب ومن شر النفاثات في العقد ومن
شر حاسد اذا حسد
سورة الناس ست ايات
بسم الله الرحمن الرحيم
قل اعوذ برب الناس ملك الناس اله الناس من
شر الوسواس الخناس الذي يوسوس في صدور
الناس من الجنة والناس

Planche 2: Dublin, Chester Beatty, ms. 1431, fol. 283ᵛ. Planche reproduite par D.-S. Rice, *The Unique Ibn al-Bawwāb Manuscript in the Chester Beatty Library*, Dublin, 1955. Folio comportant les trois dernières sourates du Coran écrit par Ibn al-Bawwāb (m. 413/1022). Les versets sont séparés par les trois points disposés en triangle dans les lignes 2, 3, 6, 7, 11, 12, 13. À remarquer que ces trois points sont irréguliers dans leur disposition et semblent être ajoutés après coup.



Planche 3: Tachkent, Institut Abū Rayḥān Bīrūnī, ms 3129/1, fol. 16ʳ. Planche reproduite dans *FiMMOD*, fiche n° 302. *Nuzhat al-qulūb fī ġarīb al-Qurʾān* de Muḥ. b. ʿUmar b. ʿUzayr al-Siǧistānī (m. 330/941). Copie datée de 491/1098. À remarquer que les trois points disposés en triangle oblique sont employés comme séparateur, tantôt dans un espace suffisant (lignes 3, 5, 7, 8, 9, 11), tantôt insuffisant (lignes 2, 6, 10). Il semble que le copiste avait laissé initialement, pour marquer la séparation des périodes, un « espace blanc » où une main postérieure a ajouté ces trois points. La ligne 12 en offre un témoignage significatif. On observe, par ailleurs, que la lettre *sīn* (fricative sifflante sourde) est systématiquement notée avec trois points en bas.

Planche 4: Le Caire, Bibliothèque nationale, ms. 2123 *ḥadīṯ*. Planche reproduite par J. David-Weill, *Le Djāmiʿ d'Ibn Wahb*, Le Caire, IFAO, 1939. Texte écrit sur papyrus comportant un *samāʿ* daté de 276/889. On voit dans ce folio la boucle, pourvue d'un point au milieu, dans les lignes 1, 11, 14 et, dépourvue du point, dans les lignes 3, 4, 6, 7, 9, 13, 16.



Planche 5: Damas, Bibliothèque nationale, ms. 334, fol. 23ᵛ. *Masāʾil* d'Ibn Ḥanbal (m. 241/855). Copie comportant un *samāʿ* daté de 266/879. On remarque, outre les deux premiers titres marqués par la lettre *ḥāʾ* au début et à la fin, que des périodes sont séparées par la boucle traversée par la lettre *ḥāʾ* dans les lignes 2, 3, 4, 6, 11, 14, 16, 18, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 29. La lettre *ḥāʾ* indique que le passage est collationné.

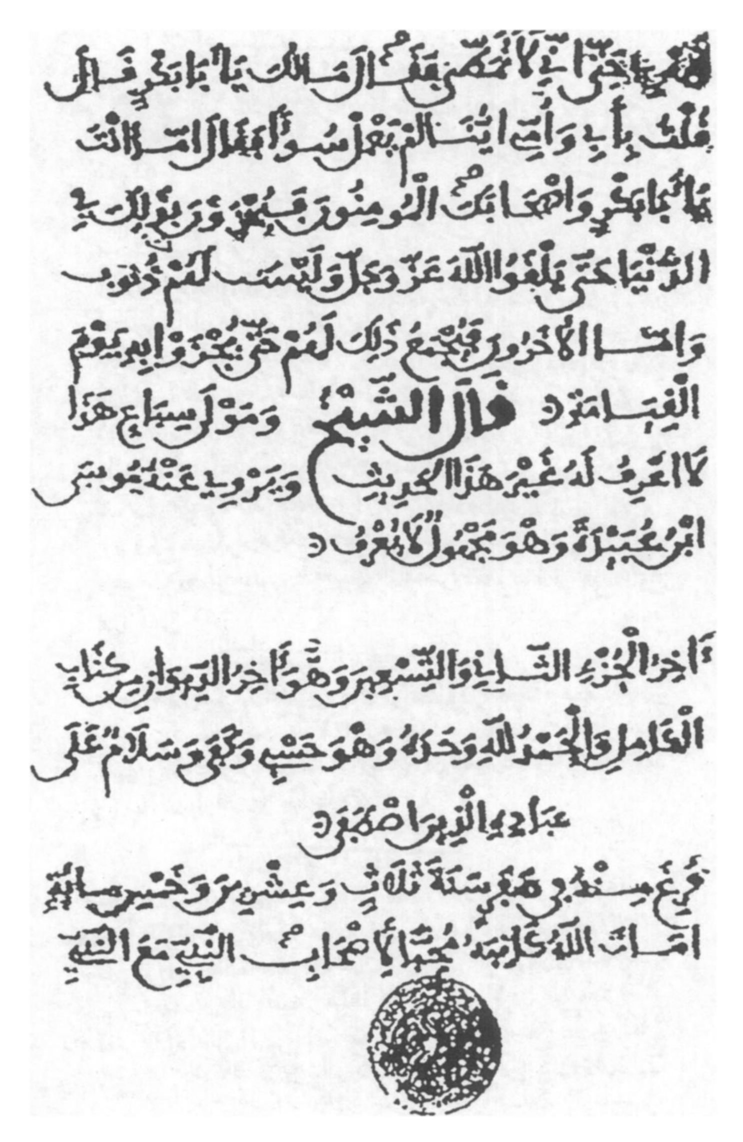


Planche 6: Le Caire, Bibliothèque nationale, ms. 96 *Muṣṭalaḥ al-ḥadīṯ*. Planche reproduite par Ayman Fu'ād Sayyid, *al-Kitāb al-ʿarabī al-maḫṭūṭ wa-ʿilm al-maḫṭūṭāt*, Le Caire, 1997. *Al-Kāmil fī maʿrifat ḍuʿafāʾ al-muḥaddiṯīn wa-ʿilal al-ḥadīṯ* d'Ibn ʿAdī (m. 365/975). Copie datée de 523/1128-9. Écriture maghrébine. Un demi cercle ouvert sur la gauche avec un point au milieu marque les fins de périodes dans les lignes 6, 8, 12.



Planche 7: Princeton, Garrett collection, ms. 268 B, fol. 8v, *al-Hārūniyya fī l-ṣarf* de Naǧm al-Dīn al-Harawī (m. après 700/1300). Copie exécutée en 834/1430 à ʿĪtāb. On remarque dans ce folio que le *wāw* est noté en gras, marquant ainsi le passage d'une période à l'autre, dans les lignes 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9. On remarque également à la fin des lignes 6 et 7 un signe sous forme de *hāʾ*. Il ne marque pas la séparation des périodes, mais remplit l'espace blanc jugé insuffisant pour recevoir un mot entier. C'est ce que D. Muzerelle appelle un « bout-de-ligne ».



Planche 8: Fès, Qarawiyyīn, ms. 791/41. Planche reproduite par Ṣalāḥ al-Dīn al-Munağğid, *al-Kitāb al-ʿarabī al-maḫṭūṭ ilā l-qarn al-ʿāšir al-hiğrī*, Le Caire, 1960. *Kitāb Ğāmiʿ al-bayān ʿan taʾwīl āy al-furqān* de Muh. b. Ğarīr al-Tabarī (m. 310/922). Copie datable du IVe/Xe siècle. Un espace blanc assez important sépare les périodes aux lignes 11 et 14.



ويضمد موضع العضة فإنه نافع إن شاء الله تعالى قال مؤلف الكتاب
قد أتيت على ما قد أثبت في أول كتابي هذا وشرح جميعه واختصرته غاية الاختصار
وقد كمل الكتاب المعروف بكتاب المنقذ من الهلكة في دفع مضار السمائم
المهلكة بحمد الله وحسن توفيقه في سابع شهر شعبان المكرم سنة ٧٧٤
وصلى الله على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم حسبنا الله ونعم الوكيل

Planche 9: Istanbul, Ahmet III, ms. 2103. Planche reproduite par Ṣalāḥ al-Dīn al-Munağğid, *al-Kitāb al-ʿarabī. Kitāb al-Munqiḏ min al-halaka fī dafʿ maḍār al-samāʾim al-muhlika* d'Abū l-Ḥasan b. Abī Ṯaʿlab (Vᵉ/XIᵉ). Copie datée de 774/1372. Les entrées des périodes sont écrites en caractères gras et en grande dimension.

فرسخا ، واما ساير الاقاليم التي بينها فتختلف طولها
وعرضها بالزيادة والنقصان ، ثم ان هذه الاقسام
ليست اقساما طبيعية لكنها خطوط وهمية وضعها
الملوك الاولون الذين طافوا الربع المسكون من
الارض ليعلم بها حدود البلدان والممالك مثل افريدون
والاسكندر ، واردشير فصل فيما يعرض للارض
من الزلزلة والخسف ، زعموا ان الابخرة والادخنة
اذا اجتمعت تحت الارض ولا يقاومها برودة حتى
تصير ماء ويكون مادتها كثيرة لا تقبل التحليل بادنى
حرارة ويكون وجه الارض صلبا لا يكون فيها متسع
ومسام فالبخارات اذا قصدت الصعود لا تجد المسام
والمنافذ تموج بها بقاع الارض فتضطرب كما يضطرب
بدن المحموم عند شدة الحمى بسبب رطوبات عفنة
احتبست في خلال اجزاء البدن فتشتعل فيها الحرارة
الغريزية فتذيبها وتحللها وتصير بخارا ودخانا فتخرج

من

Planche 10: Paris, B.N.F., ms. arabe 2174, fol. 99v. Planche reproduite par G. Vajda, *Album de paléographie arabe*, Paris, 1958, pl. 26. *Kitāb ʿAǧāʾib al-maḫlūqāt* de Zakariyyā b. Muḥ. al-Qazwīnī (m. 682/1283). Copie datée de 930/1524. Une larme sépare les périodes aux lignes 1, 2, 6, 7.

السطوح والرخامات وهي سبعة اصناف ∴ الصنف
الاول منها تكون موضوعا في سطح الافق ∴ والثاني في
سطح دائرة نصف النهار ∴ والثالث في الدائرة التي تقطع الافق
ودائرة نصف النهار على زوايا قائمة وهي اخذة من المشرق
الى المغرب ∴ والرابع في سطح دائرة تقطع الدائرة التي ذكرنا
الاخذة من المشرق الى المغرب على زوايا قائمة مائلة عن دائرة
نصف النهار الى المشرق والى المغرب مائلة عن دائرة الافق ∴
والخامس في سطح دائرة قائمة على سطح دائرة نصف النهار
على زوايا قائمة مائلة عن التي ذكرنا الاخذة من المشرق الى
المغرب الى الشمال والجنوب مائلة عن دائرة الافق

Planche 11: Istanbul, Köprülü Kütüphanesi, ms 948, fol. 2ʳ. Planche reproduite par R. Šešen dans *Les manuscrits du Moyen-Orient. Kitāb al-Madḫal fī ʿilm aḥkām al-nuǧūm* d'Abū Maʿšar al-Balḫī (m. 272/886). Copie datée de *Ṣafar* 327/décembre 938. On voit, dans les lignes 1, 2, 3, 5, 7, les trois points disposés en forme de triangle marquant la séparation des énoncés.

Planche 12: Princeton, Garrett collection, ms. 1375, fol. 153ʳ. Planche reproduite par A. Gacek dans *Les manuscrits du Moyen-Orient. Kitāb al-Durr al-naḍīd* de Badr al-Dīn al-Ġazzī (m. 984/1577). Copie datée de 947/1540. Dans la ligne 3, on voit trois sortes de boucle (une vide, une avec un point au milieu et une autre avec un trait oblique au milieu) illustrant le propos de l'auteur sur les signes séparateurs en usage chez les compilateurs des hadiths. À remarquer également un cercle, avec un point au milieu, dans la ligne 11 indiquant le passage à une nouvelle question.

Planche 13: Istanbul, Köprülü Kütüphanesi, ms 1335, fol. 239[r]. *Kitāb al-Ṣināʿatayn* d'Abū Hilāl al-ʿAskarī (m. 395/1005). Copie considérée comme autographe, datée de ramaḍān 394/mai 1004. On voit, dans les lignes 1, 7, 8, 11, 12, 13 et 14 un cercle avec un trait tombant au milieu, parfois suivi d'un espace blanc assez conséquent (7, 8, 11, 13). Il semble que le cercle avec le trait au milieu a été ajouté après coup. À remarquer que les membres de la première période qui est nettement plus longue que les autres, ne sont aucunement marqués par un signe de séparation.